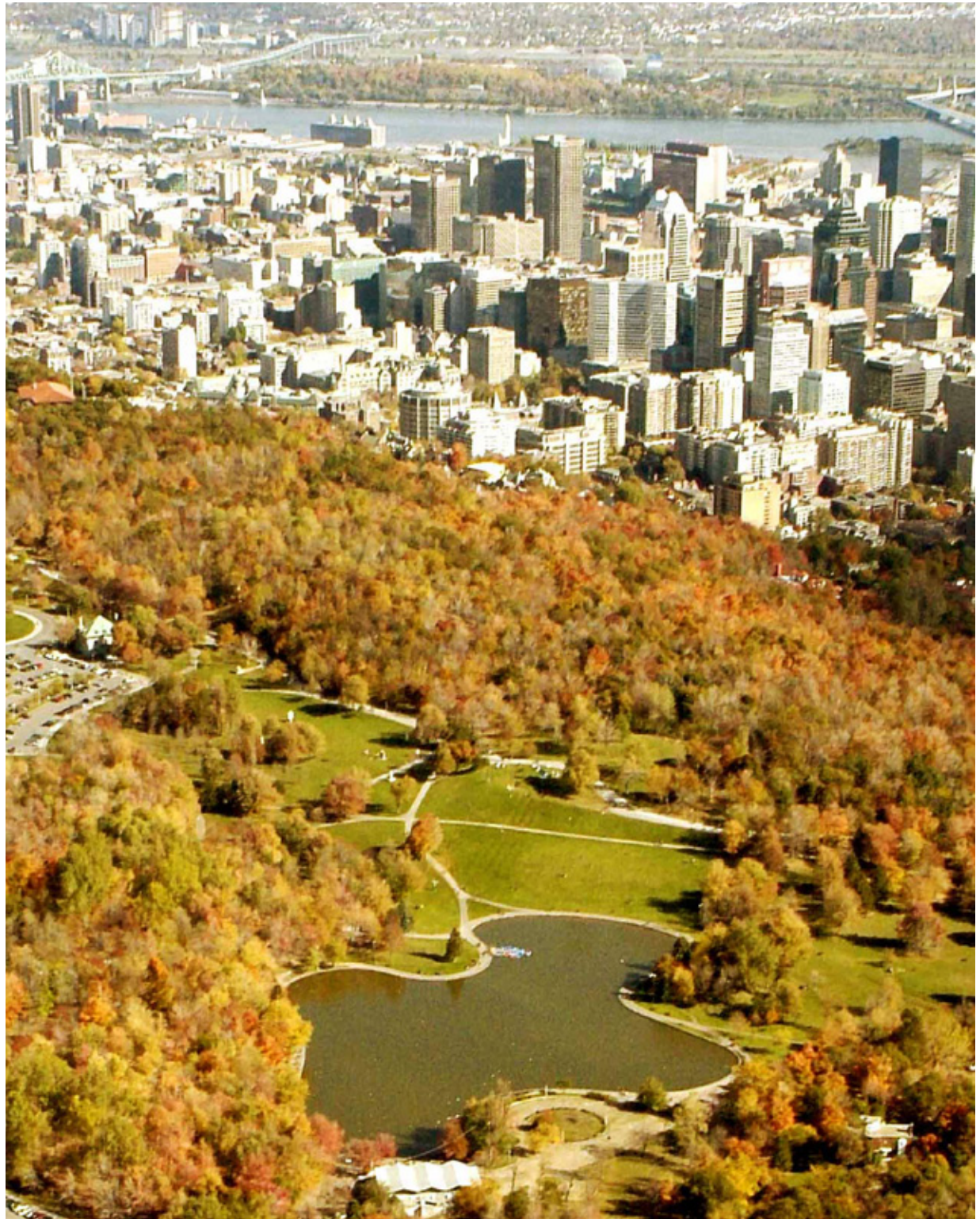




Communauté métropolitaine  
de Montréal

Dossier de candidature  
**Paysage de la métropole**  
Les ateliers maîtrise d'oeuvre urbaine

**Représenter**  
e t m e t t r e  
**en valeur**  
les paysages  
du **Grand**  
**Montréal**





**l n n o v a t i o n**  
**création modernité ouverture**

# TABLE DES MATIÈRES

## Introduction

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Présentation de candidature..... | 1 |
| Démarche PMAD.....               | 3 |

## I. Identité métropolitaine

### A. Portrait du Grand Montréal

|  |    |
|--|----|
| a. Localisation et division administrative.....              | 8  |
| b. Géographie naturelle.....                                 | 12 |
| c. Expansion métropolitaine.....                             | 14 |
| d. Réseaux des transports et équipements métropolitains..... | 21 |
| e. Chiffres d'identité.....                                  | 23 |

## II. Formes urbaines

### A. À l'échelle du territoire métropolitain

|   |    |
|---|----|
| a. Plan du territoire.....                          | 27 |
| Silhouettes métropolitaines_Nord/Sud_Ouest/Est..... | 28 |
| b. Plan des ensembles patrimoniaux.....             | 30 |
| c. Composantes historiques et géographiques.....    | 31 |
| d. Photos localisées.....                           | 33 |

### B. À l'échelle des unités paysagères

|  |    |
|--|----|
| a. Plan des composantes du territoire.....           | 37 |
| b. Composantes du territoire_ unités paysagères..... | 38 |
| COUPES SCHÉMATIQUES                                  |    |
| COMPOSANTES HISTORIQUES                              |    |
| PHOTOS LOCALISÉES                                    |    |
| La Cité.....   | 39 |
| Le Centre de la région.....                          | 47 |
| Les Collines montérégiennes.....                     | 51 |
| Les Basses Laurentides et Relief laurentien.....     | 55 |
| L'Ouest.....   | 59 |
| L'Archipel.....                                      | 63 |
| Les Bois métropolitains.....                         | 67 |

## III- Stratégies et actions publiques

### A. Outils

|   |    |
|---|----|
| a. Plan métropolitain d'aménagement et<br>de développement, actions et calendrier (PMAD)..... | 73 |
| b. Autres.....  | 74 |
| B. Études et projets.....   | 75 |

## IV- Partenaires

|  |    |
|--|----|
| A. Groupe travail.....   | 78 |
| B. Organismes voués à la protection &<br>à la mise en valeur des paysages..... | 79 |

## V- Lettre d'intérêt de la CMM.....

81



Mont **réal**

**82 municipalités**

**5 divisions administratives**

Mé **tr**o **p**o **o**l **e**

# INTRODUCTION



# PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Les ateliers maîtrise d'œuvre urbaine, réseau international, organisme situé à Cergy Pontoise en France, invite la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à participer à la tenue d'un atelier en 2012 sur la présentation et la mise en scène du PAYSAGE de la MÉTROPOLE.

La Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe **82 municipalités**. Elle compte une population de 3,7 millions d'habitants répartie sur un territoire de 4 360 km<sup>2</sup>.

Pour mener à bien sa mission de planification, de coordination et de financement, la Communauté s'est donné quatre objectifs principaux :

- Doter la région métropolitaine de Montréal d'une vision commune et partagée, qui sera suivie d'un plan de développement économique et d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) cohérents afin que la région puisse être compétitive à l'échelle internationale.
- Assurer un développement harmonieux et équitable sur l'ensemble du territoire de la Communauté dans un environnement de qualité pour les citoyens et les citoyennes de la région.
- Aspirer à une véritable fiscalité métropolitaine basée sur une diversification des sources de revenus afin de financer les activités métropolitaines ainsi que les activités municipales dans des secteurs spécifiques.
- Harmoniser les programmes et les politiques du gouvernement et des organismes régionaux du territoire avec les activités de la Communauté.

La Communauté métropolitaine de Montréal a déjà amorcé une réflexion sur la question des paysages en 2011 dans le cadre de l'élaboration du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Les résultats de cette réflexion permettent d'affirmer l'importance du rôle stratégique des espaces paysagers dans l'attractivité et la qualité de vie des grandes métropoles.

Les actions en faveur des paysages métropolitains doivent devenir globales aussi bien dans l'espace (appréhension des territoires à l'échelle métropolitaine), que dans l'implication des acteurs ou l'application d'outils adaptés afin de répondre aux besoins de la région.

La participation de la CMM aux ateliers maîtrise d'œuvre urbaine sur les PAYSAGES DE LA MÉTROPOLE constitue une occasion unique pour le Grand Montréal, d'une part, pour la participation aux échanges sur les bonnes pratiques avec d'autres grandes métropoles du monde (10) et, d'autre part, en vue d'intégrer au PMAD une démarche collective associant les grands acteurs des paysages du Grand Montréal et s'inspirant des travaux effectués dans le cadre des ateliers maîtrise d'œuvre urbaine 2011-2012 relatifs aux grands paysages des métropoles.

La participation de la CMM s'inscrirait dans un projet « PAYSAGES DE LA MÉTROPOLE » dans le cadre du suivi du PMAD. La contribution du Grand Montréal est appuyée par un comité de pilotage composé des principaux organismes impliqués dans la protection et la création des grands paysages:

- Héritage Montréal
- Ville de Montréal
- Chaire de recherche en paysage
- Conseil du paysage Québécois
- Bureau du Mont-Royal
- Communauté métropolitaine de Montréal



**UN**

**Grand,  
Montréal**

**Compétitif**

**Attractif**

**Durable**

# DÉMARCHE du PMAD (Plan métropolitain d'aménagement et de développement)

La Communauté métropolitaine de Montréal a réalisé, de 2002 à 2005, un premier exercice de planification de son territoire. La planification actuelle repose sur les nombreux documents et analyses qui ont été réalisés durant cette période et sur le Portrait du Grand Montréal, édition 2010. Le lecteur peut s'y référer en accédant au site Web du projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement. En septembre 2003, le conseil de la Communauté a adopté la vision 2025. Tenant compte des atouts territoriaux du Grand Montréal, le PMAD contribuera à la mise en oeuvre de cette vision. Pour y arriver, le projet de PMAD définit trois défis territoriaux : l'aménagement du territoire, la planification des infrastructures de transport terrestre et la protection de l'environnement.

Considérant l'importance du paysage dans la définition des éléments identitaires de la grande région de Montréal et compte tenu des enjeux collectifs qui s'y rattachent, notamment en matière de qualité de vie et d'attractivité de la région métropolitaine, la Communauté souhaite protéger les paysages d'intérêt métropolitain. **La question du paysage doit donner lieu à une démarche intégrée de valorisation, dans tous les secteurs de l'aménagement du territoire. L'enjeu principal demeure la reconnaissance de la notion de paysage et son intégration dans le processus de planification et de décision.** La Communauté souscrit à la Charte du paysage québécois, mise de l'avant par le Conseil du paysage québécois, comme outil de sensibilisation auprès des intervenants publics et privés.



## SES OBJECTIFS

Le **plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)**, dans une perspective de développement durable, définit des orientations, des objectifs et des critères aux fins d'assurer la compétitivité et l'attractivité du Grand Montréal. Les objets sur lesquels portent les orientations, les objectifs et les critères sont les suivants:

- la planification du transport terrestre;
- la protection et la mise en valeur du milieu naturel et bâti ainsi que des paysages;
- l'identification de toute partie du territoire de la communauté qui doit faire l'objet d'une planification intégrée de l'aménagement et du transport;
- la définition de seuils minimaux de densité selon les caractéristiques du milieu;
- la mise en valeur des activités agricoles;
- la définition des territoires voués à l'urbanisation optimale de l'espace ainsi que la délimitation de tout périmètre métropolitain;
- l'identification de toute partie de territoire de la communauté qui, chevauchant le territoire de plusieurs municipalités régionales de comté, est soumise à des contraintes majeures pour des raisons de sécurité publique, de santé publique ou de bien-être général;
- l'identification de toute installation qui présente un intérêt métropolitain et la détermination, pour toute nouvelle installation, du lieu de son implantation, de sa vocation et de sa capacité.

De plus, le plan délimite, en appui aux orientations, aux objectifs et aux critères qui portent sur un élément visé au point 6, tout périmètre d'urbanisation.

## Les trois grands DÉFIS du Grand Montréal

Le Portrait du Grand Montréal édition 2010 et les différentes études réalisées au cours des dernières années ont permis de dégager les principaux défis que la région devra relever au cours des prochaines décennies. Trois défis sont plus particulièrement pertinents relativement aux objets sur lesquels le PMAD intervient :

### DÉFI 1 : AMÉNAGEMENT

Le Grand Montréal doit déterminer le type d'urbanisation à privilégier pour accueillir la croissance projetée d'environ 530 000 personnes, ou 320 000 nouveaux ménages, ainsi que 150 000 emplois qui seront créés d'ici 2031 en sachant que les espaces disponibles et les ressources financières sont limités et qu'un périmètre métropolitain devra être identifié.

### DÉFI 2 : TRANSPORT

Le Grand Montréal doit optimiser et développer les réseaux de transport terrestre actuels et projetés afin de soutenir la mobilité croissante des personnes et des marchandises et de favoriser une consolidation de l'urbanisation.

### DÉFI 3 : ENVIRONNEMENT

Le Grand Montréal doit protéger et mettre en valeur ses atouts naturels et bâtis (plans d'eau, paysages, boisés et ensembles patrimoniaux) afin de renforcer l'attractivité de la région.

# DÉMARCHE PMAD

## Les trois ORIENTATIONS du PMAD

### **Orientation 1**

Un Grand Montréal avec des milieux de vie durables

### **Orientation 2**

Un Grand Montréal avec des réseaux et des équipements de transport performants et structurants

### **Orientation 3**

Un Grand Montréal avec un environnement protégé et mis en valeur



*Le paysage est une appréciation visuelle du territoire par un individu ou une collectivité qui se développe sur la base de valeurs : historique, esthétique, écologique, économique, etc. et d'usages : résidentiel, touristique, agricole, industriel, etc.*

Source: Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal



# I. IDENTITÉ MÉTROPOLITAINE

## A. Localisation et division administrative

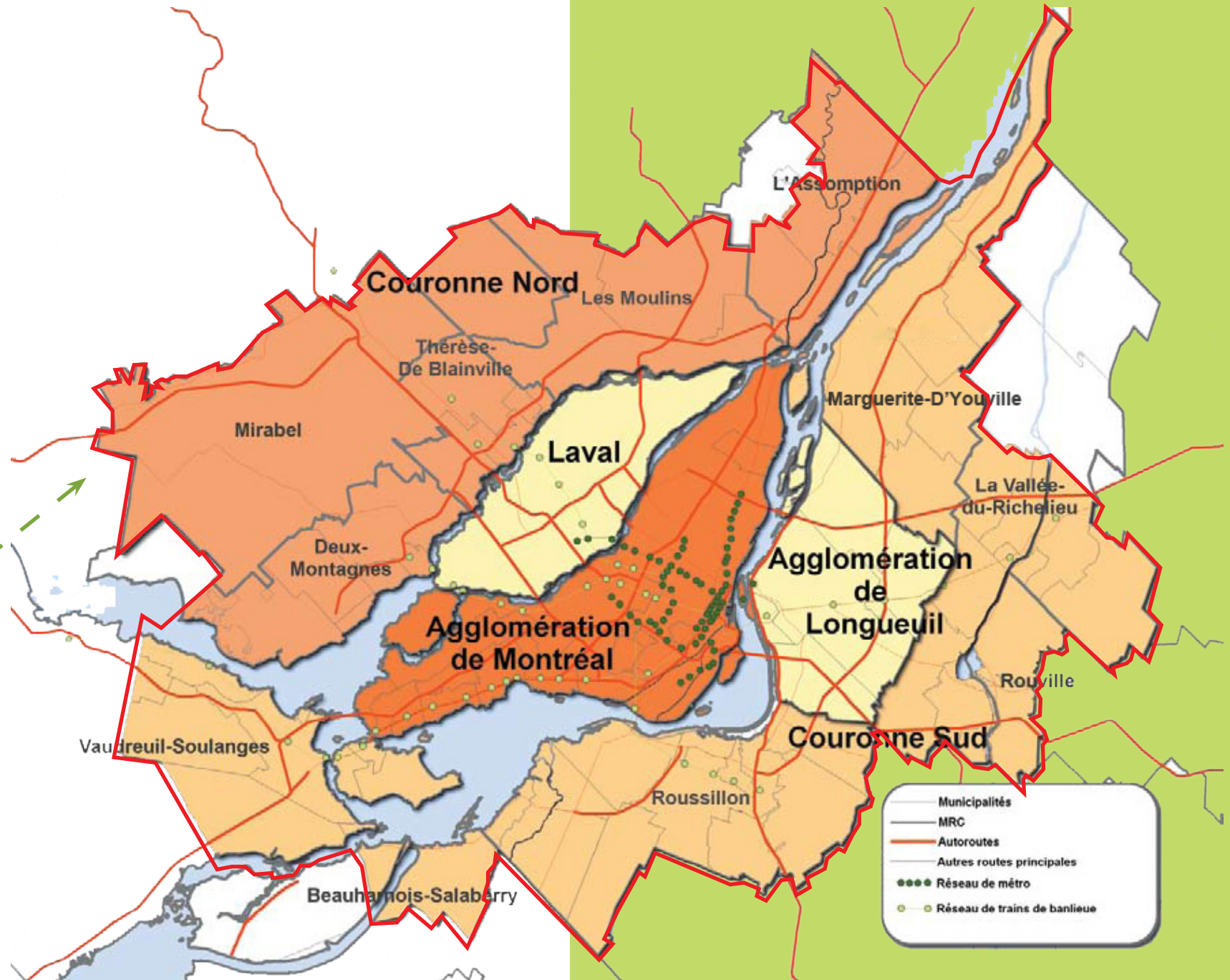


Carte 1: Contexte nord-américain



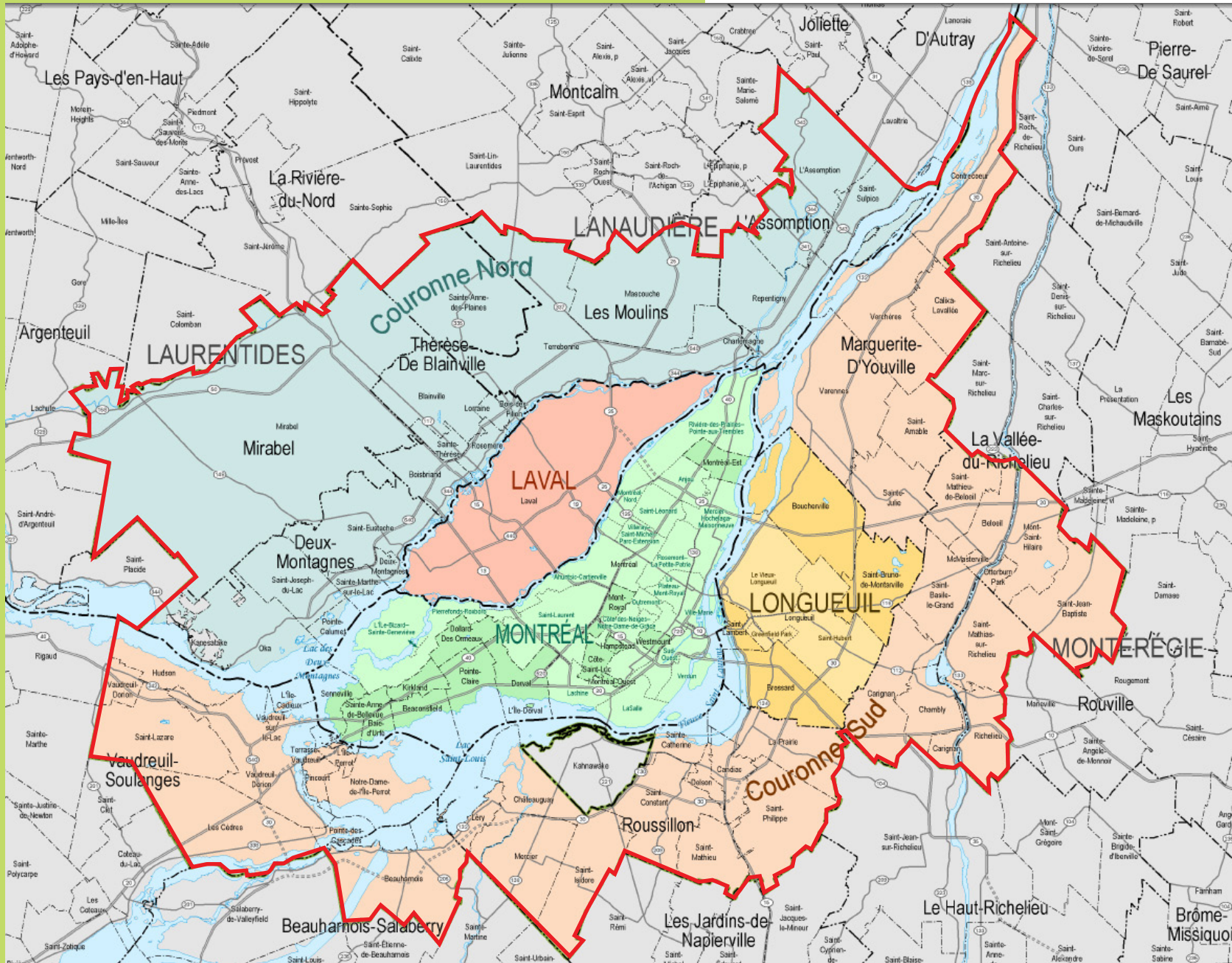
Carte 2: Territoire de la communauté métropolitaine de Montréal

## A. Localisation et division administrative



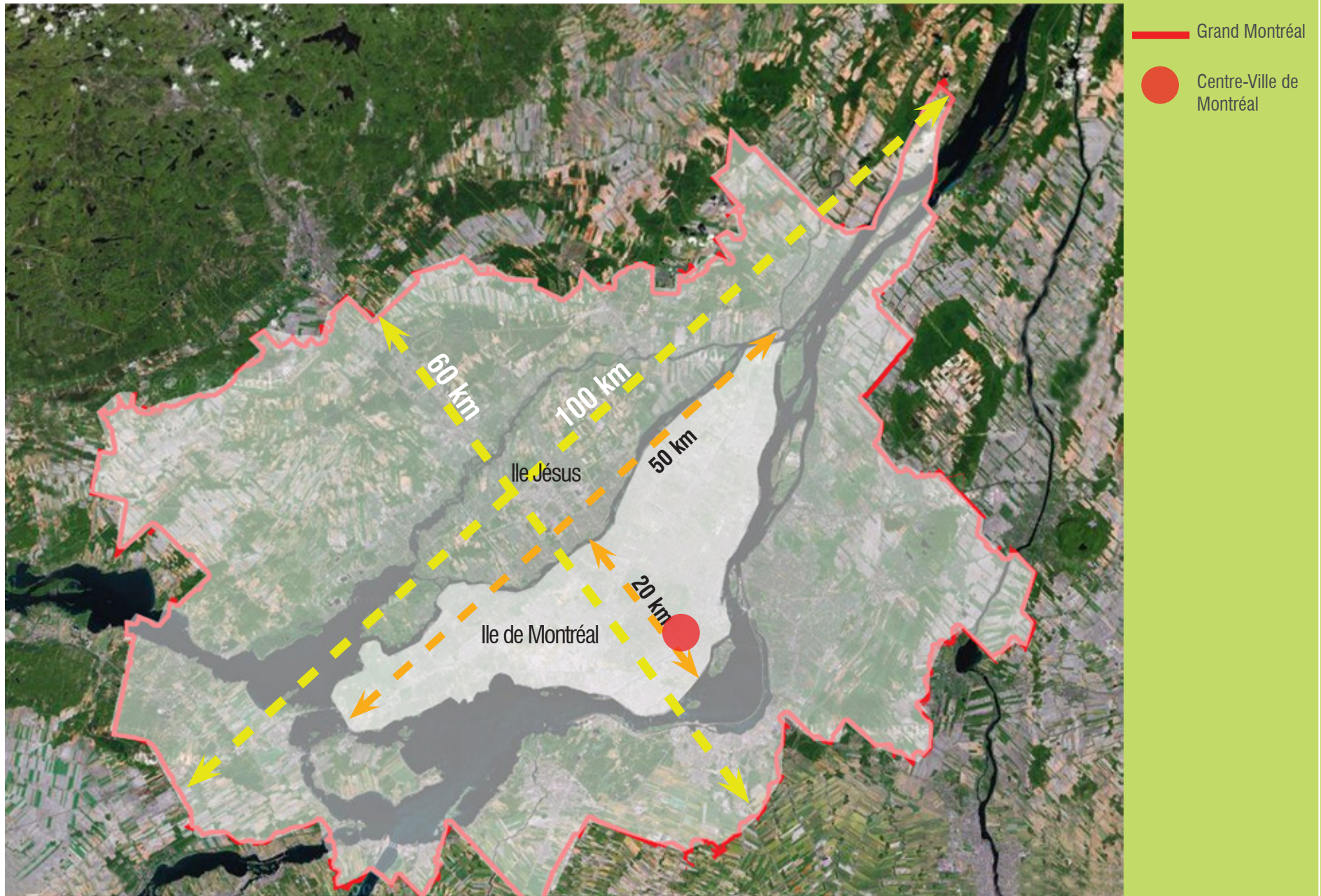
Carte 3: Le Grand Montréal et ses 5 secteurs géographiques

## A. Localisation et division administrative



Carte 4: Divisions municipales et arrondissements

## A. Localisation et division administrative

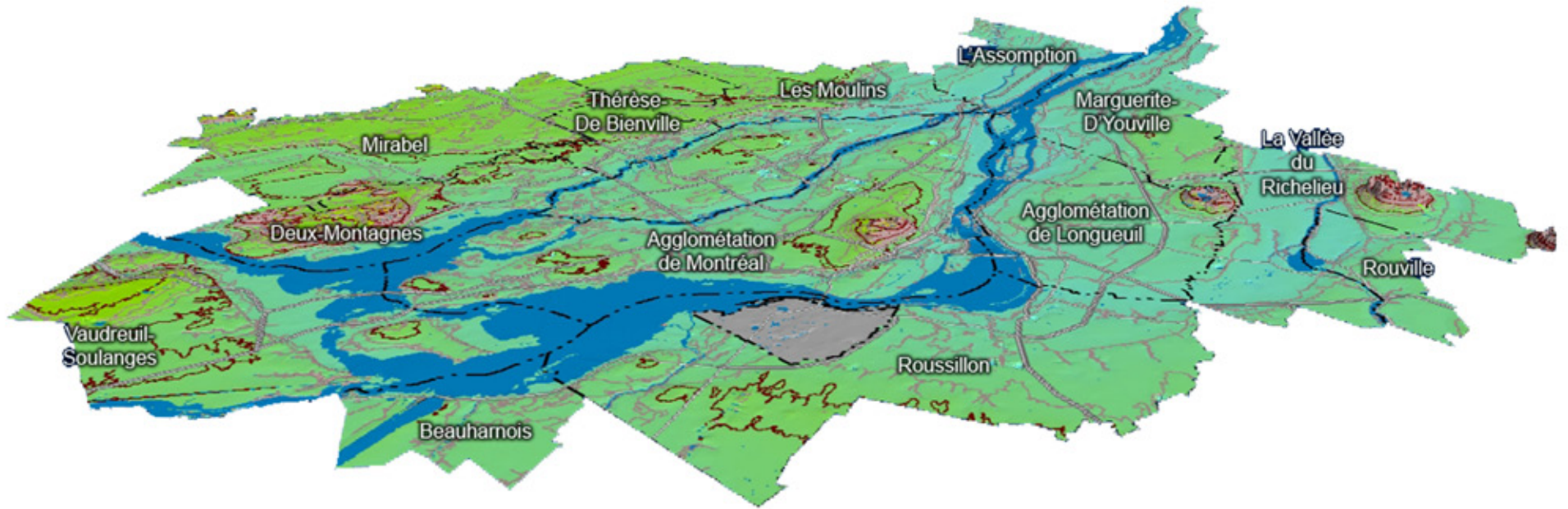


Carte 5: Périmètre du territoire et de l'île de Montréal





## B. Géographie naturelle

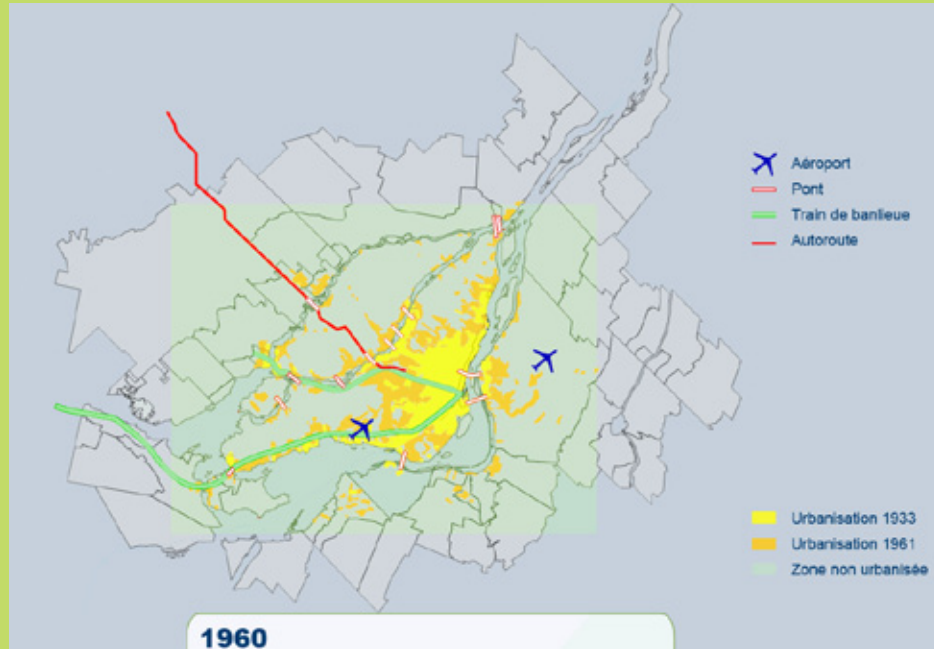


Carte 6: Topographie

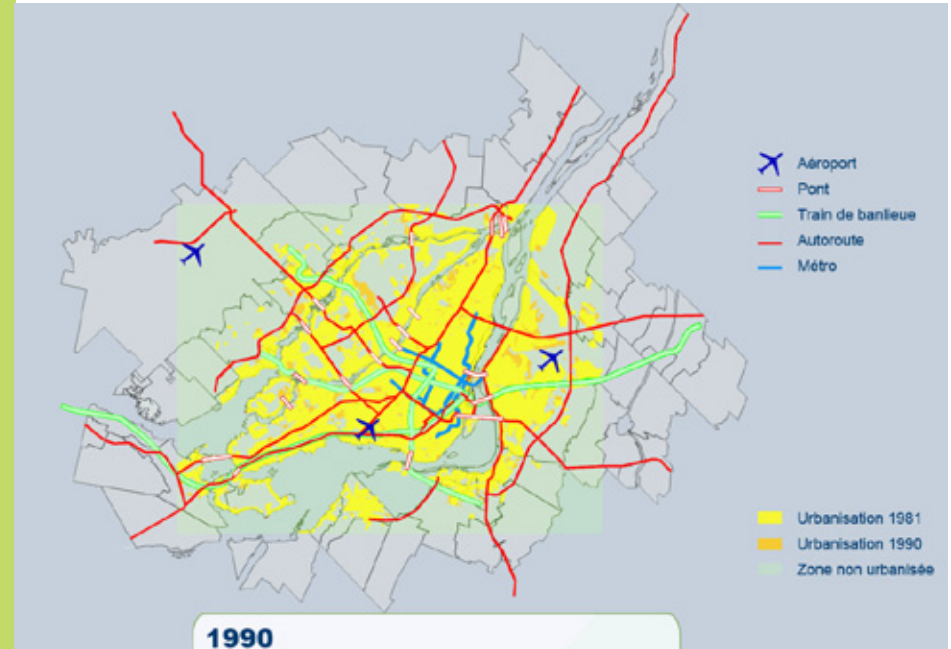


# C. Expansion métropolitaine, urbanisation

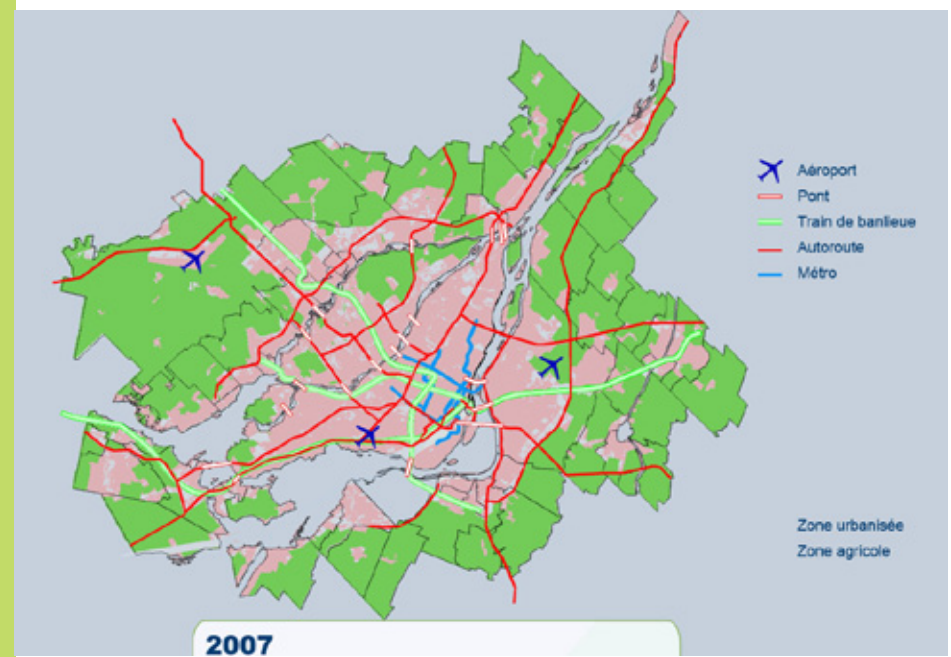
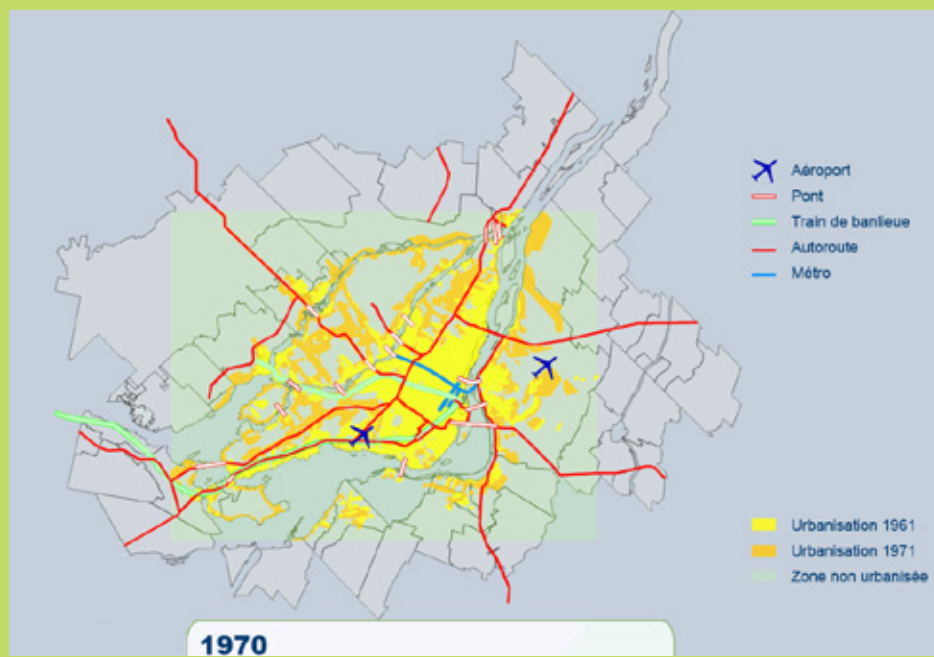
Carte 7



Carte 8



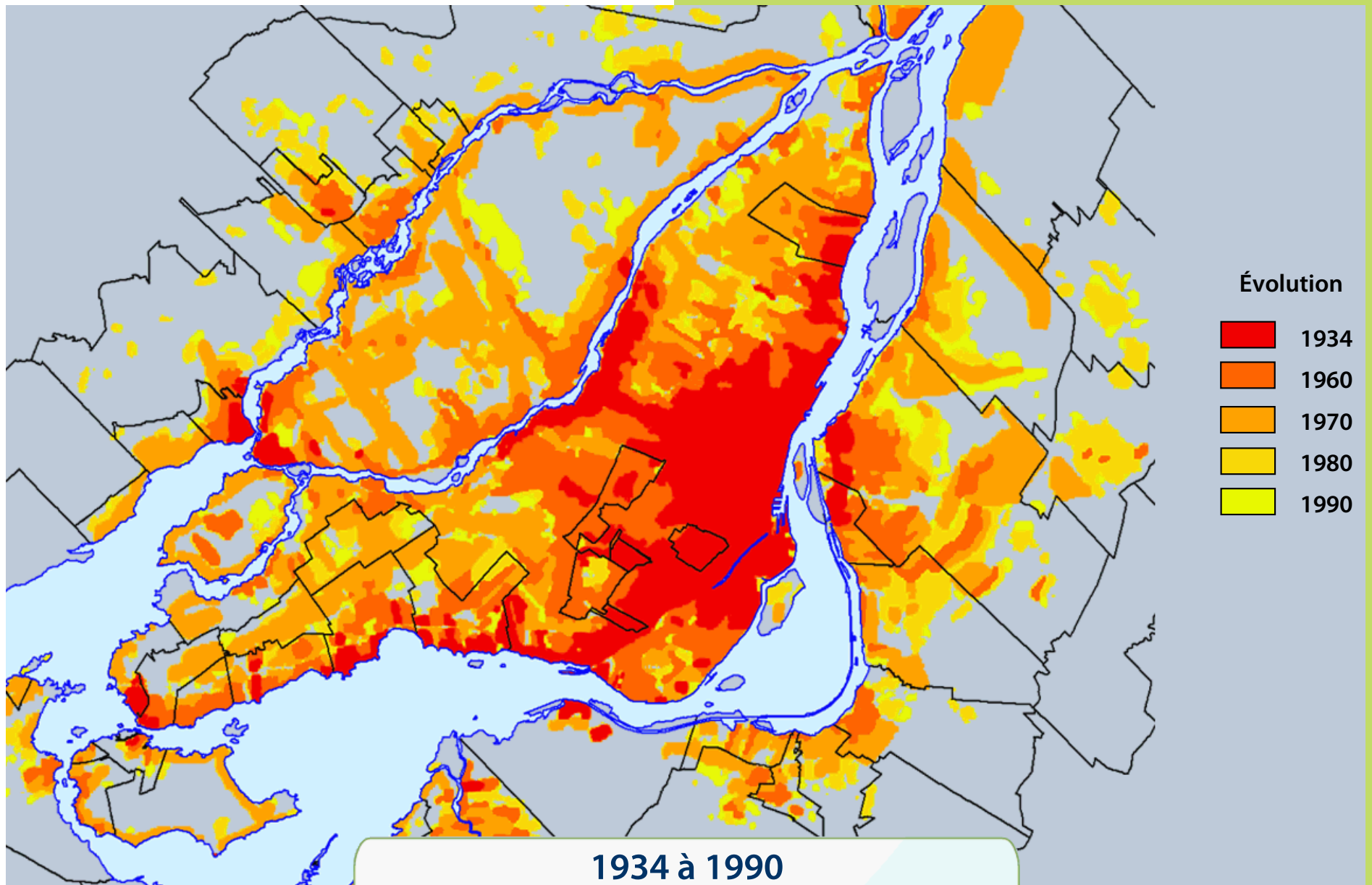
I - C. Expansion métropolitaine



Carte 9

Carte 10

## C. Expansion métropolitaine, urbanisation

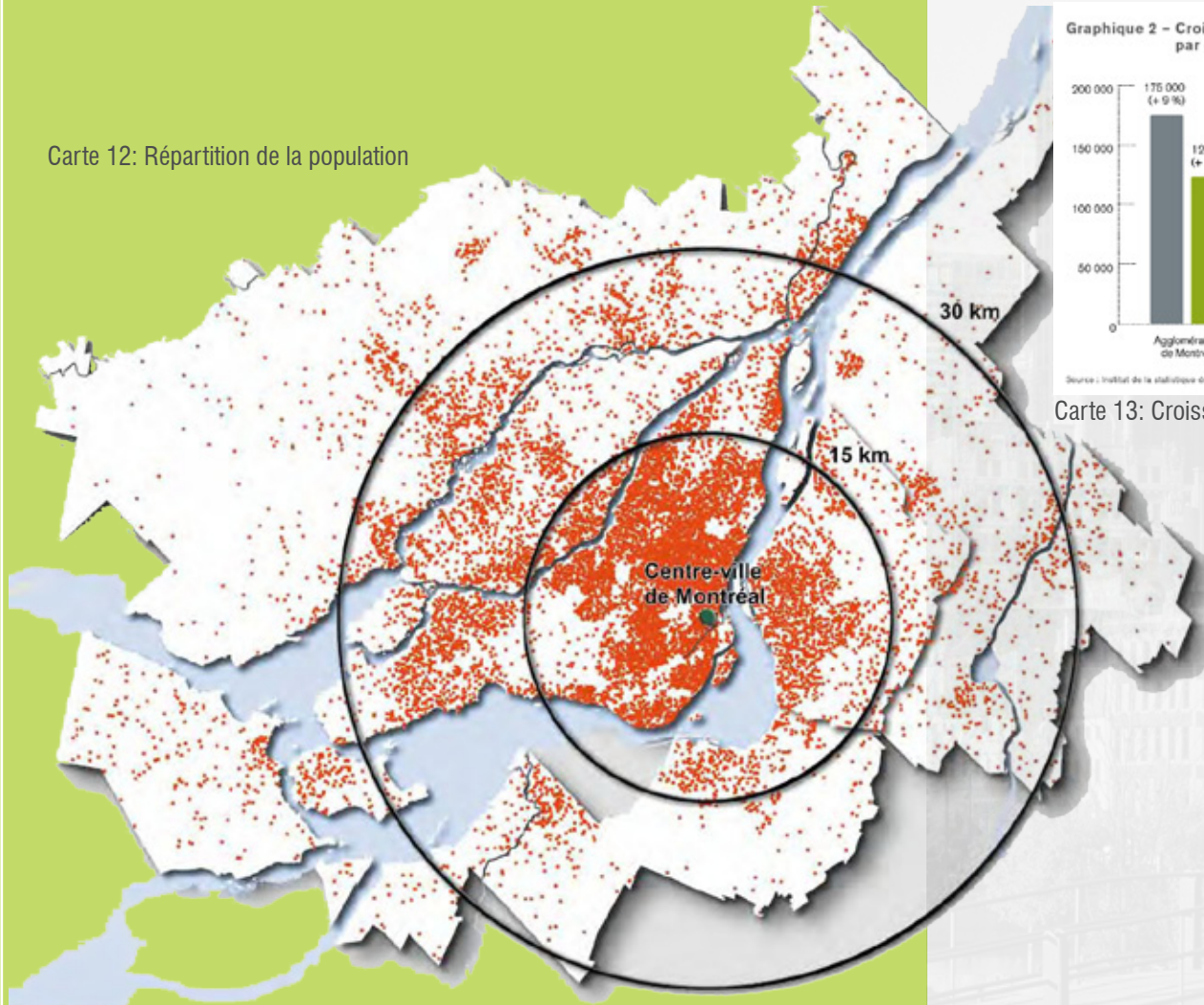


Carte 11: Évolution de l'expansion urbaine



## C. Expansion métropolitaine, démographie

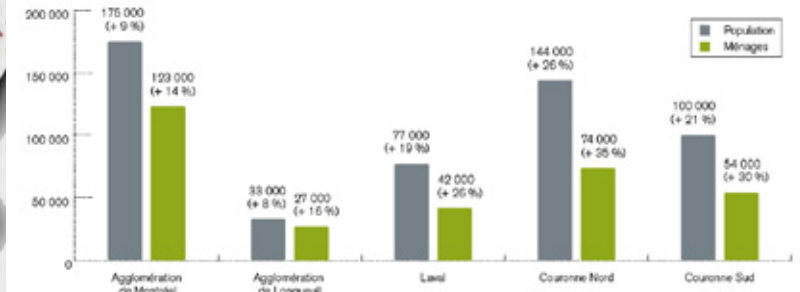
Carte 12: Répartition de la population



| Distance du centre-ville | Population centre-ville | % de la population du Grand Montréal |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Moins de 15 km           | 2 125 000               | 60,3 %                               |
| 15 à 30 km               | 1 129 000               | 32,0 %                               |
| Plus de 30 km            | 270 000                 | 7,7 %                                |

1 point = 250 personnes

Graphique 2 - Croissance prévue de la population et des ménages du Grand Montréal, par grand secteur, 2011-2031



Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2000-2036, édition 2009. Traitement : CMM, 2011.

Carte 13: Croissance de la population prévue



# C. Expansion métropolitaine, démographie

**Image 1**  
1624  
Fondation de Montréal

**Image 2**  
1825  
Démolition des murs de la ville

**Image 3**  
1859  
1er pont Victoria

**Image 4**  
1878  
Création du parc du Mont-Royal

**Image 5**  
1959  
Création de voies maritimes

**Image 6**  
1962  
Augmentation de la densité des bâtiments en ville

**Image 7**  
1966  
Ouverture de l'Échangeur Turcot

**Image 8**  
1966  
Ouverture du transport sous-terrain (le métro)

**Image 9**  
1967  
Expo 67

**Image 10**  
1976  
Jeux olympiques

**Image 11**  
1998  
Projet de grande envergure pour les bâtiments hospitaliers

**Image 12**  
1974-2000  
Ouverture du réseaux cyclables

**2ieme Révolution industrielle** (1825 - 1959)

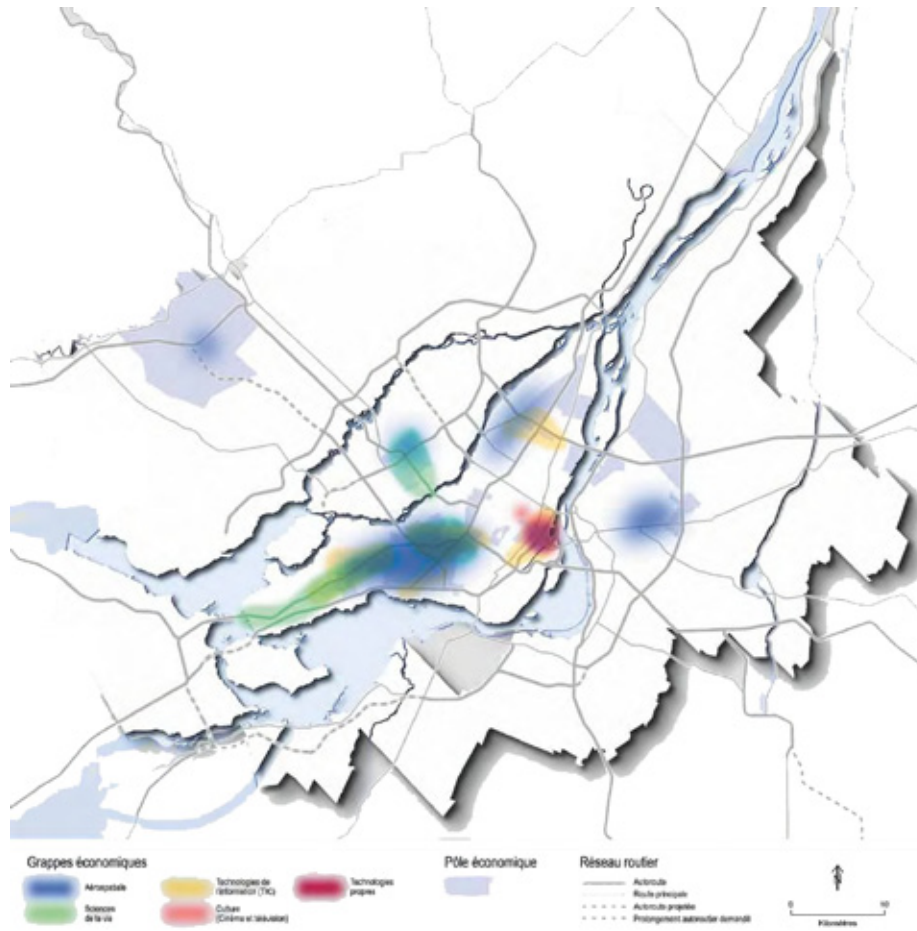
**La métropole se transforme** (1966 - 1998)

**Revisiter la trame urbaine** (1974-2000)

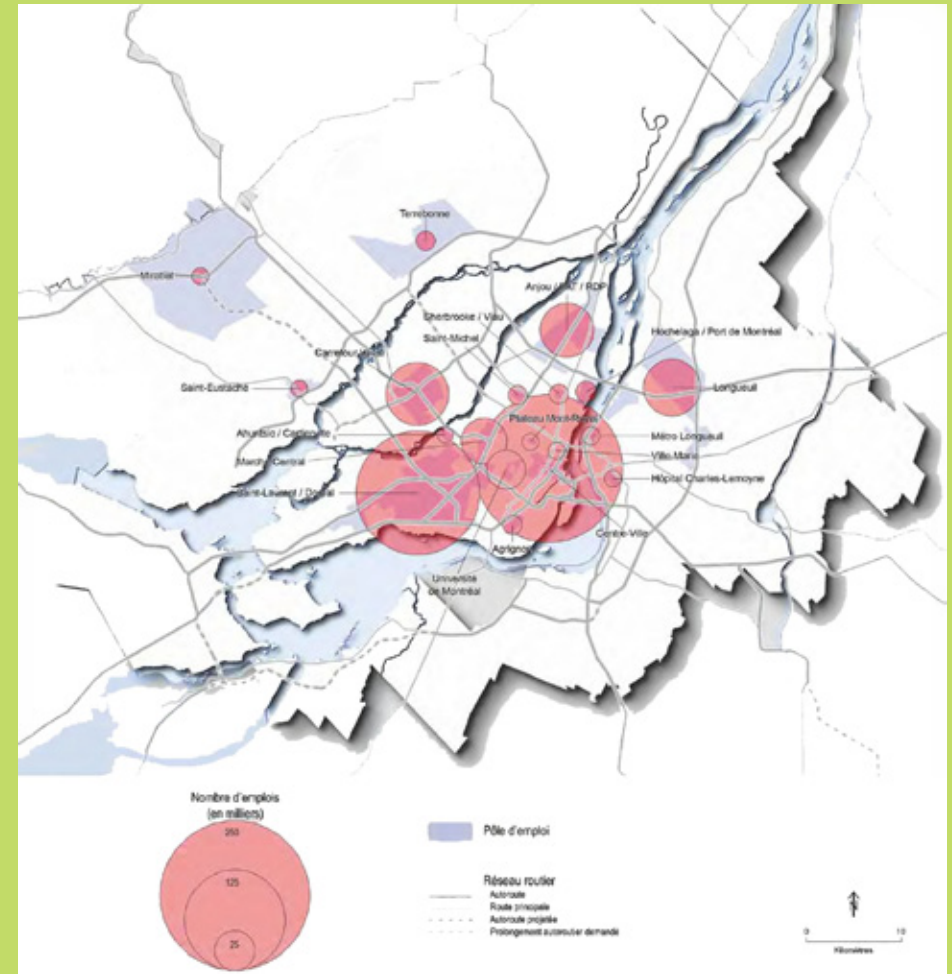
1940    1950    1960    1970    1980    1990    2000



## C. Expansion métropolitaine, économie et développement

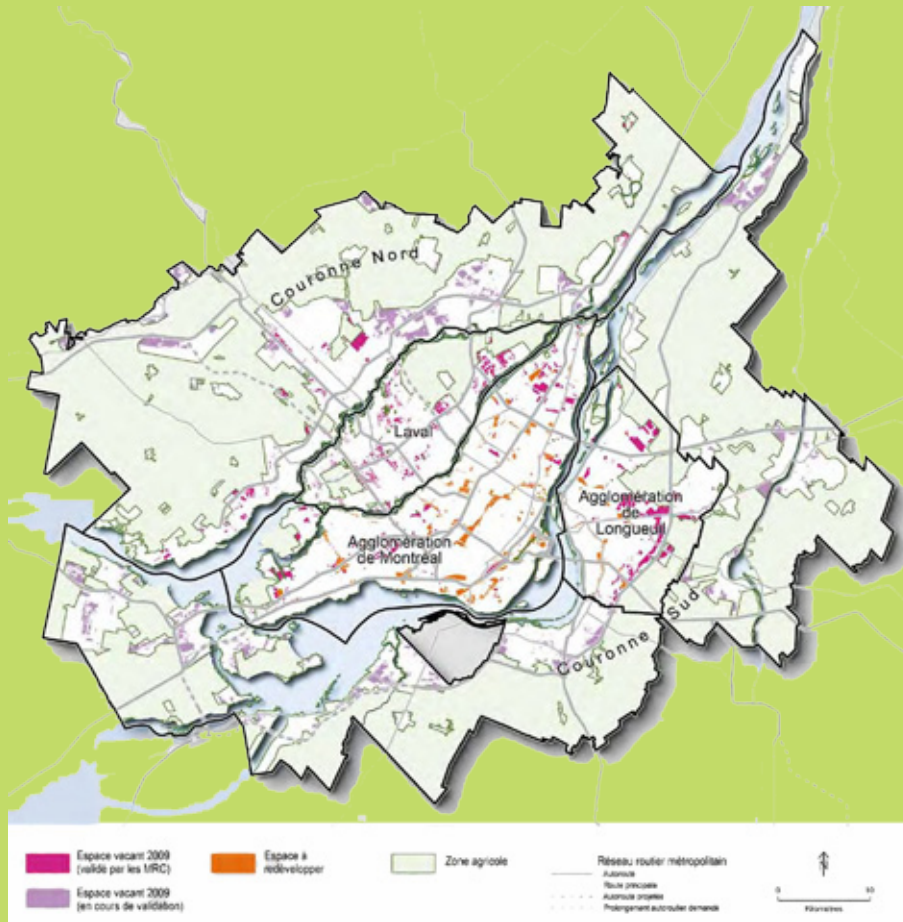


Carte 16: Grappes économiques



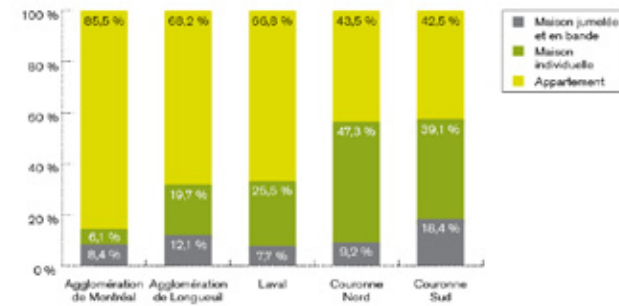
Carte 17: Pôle d'emploi

## C. Expansion métropolitaine, économie et développement

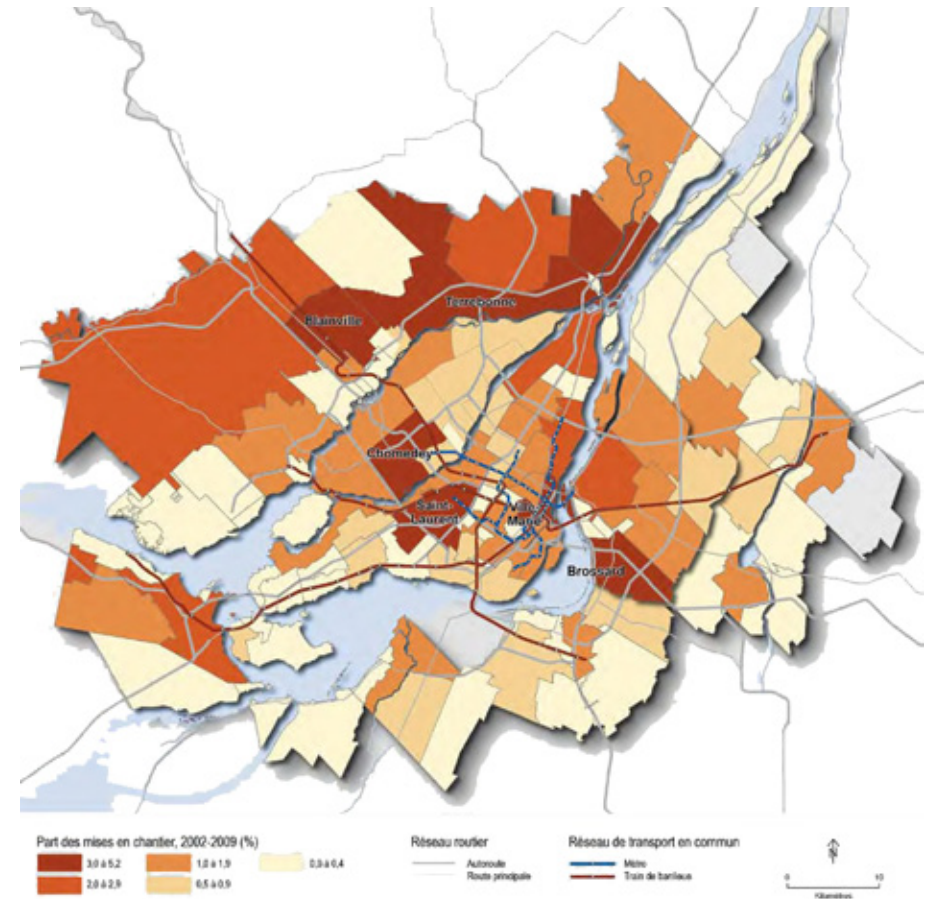


Carte 18: Espace vacant et à redévelopper

Graphique 4 – Part des mises en chantier selon la typologie du logement dans chacun des cinq secteurs du Grand Montréal, 2009

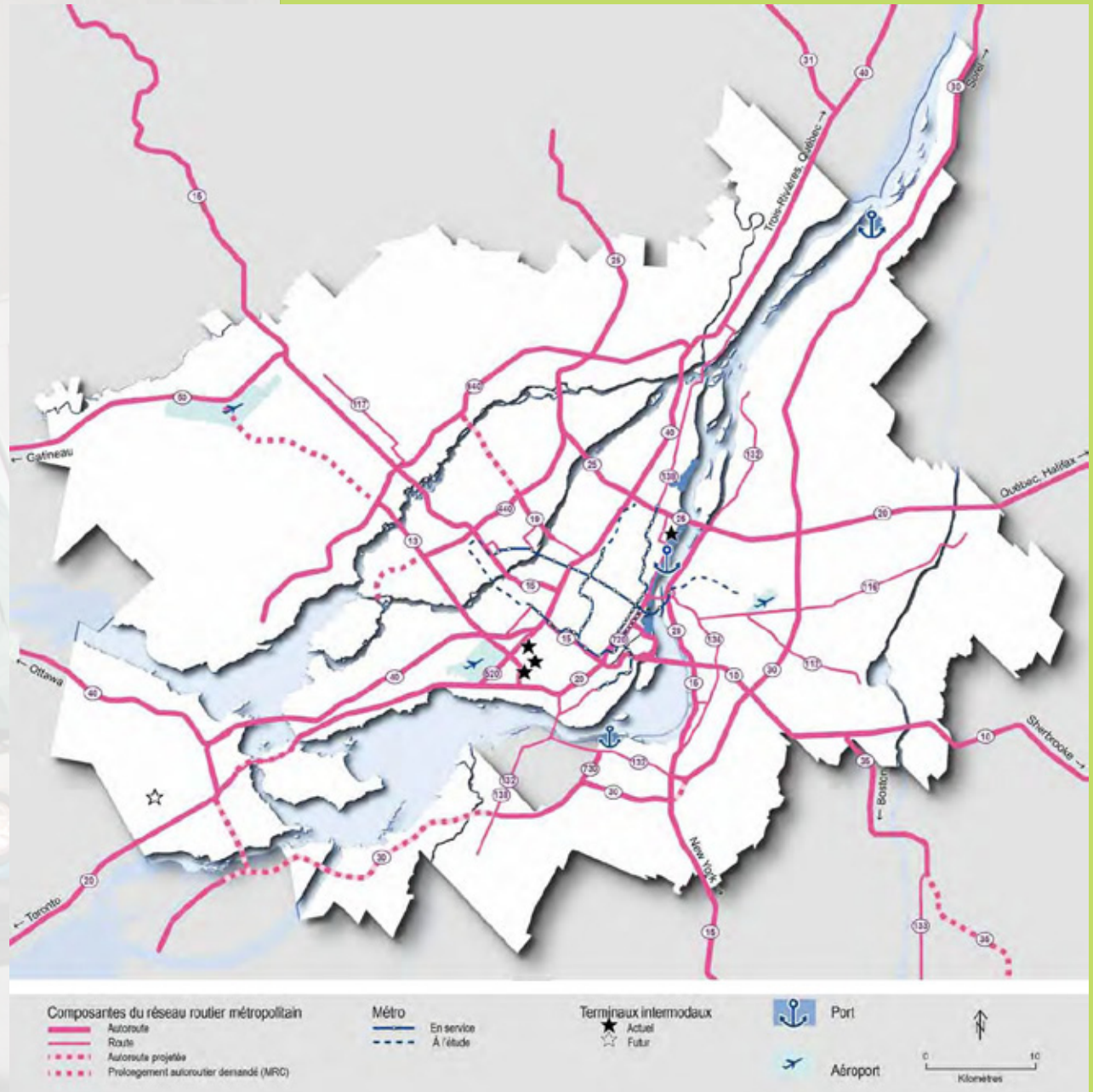


Carte 19: Part des mises en chantier selon la typologie du logement



Carte 20: Part des mises en chantier

## D. Réseau de transports et équipements métropolitains



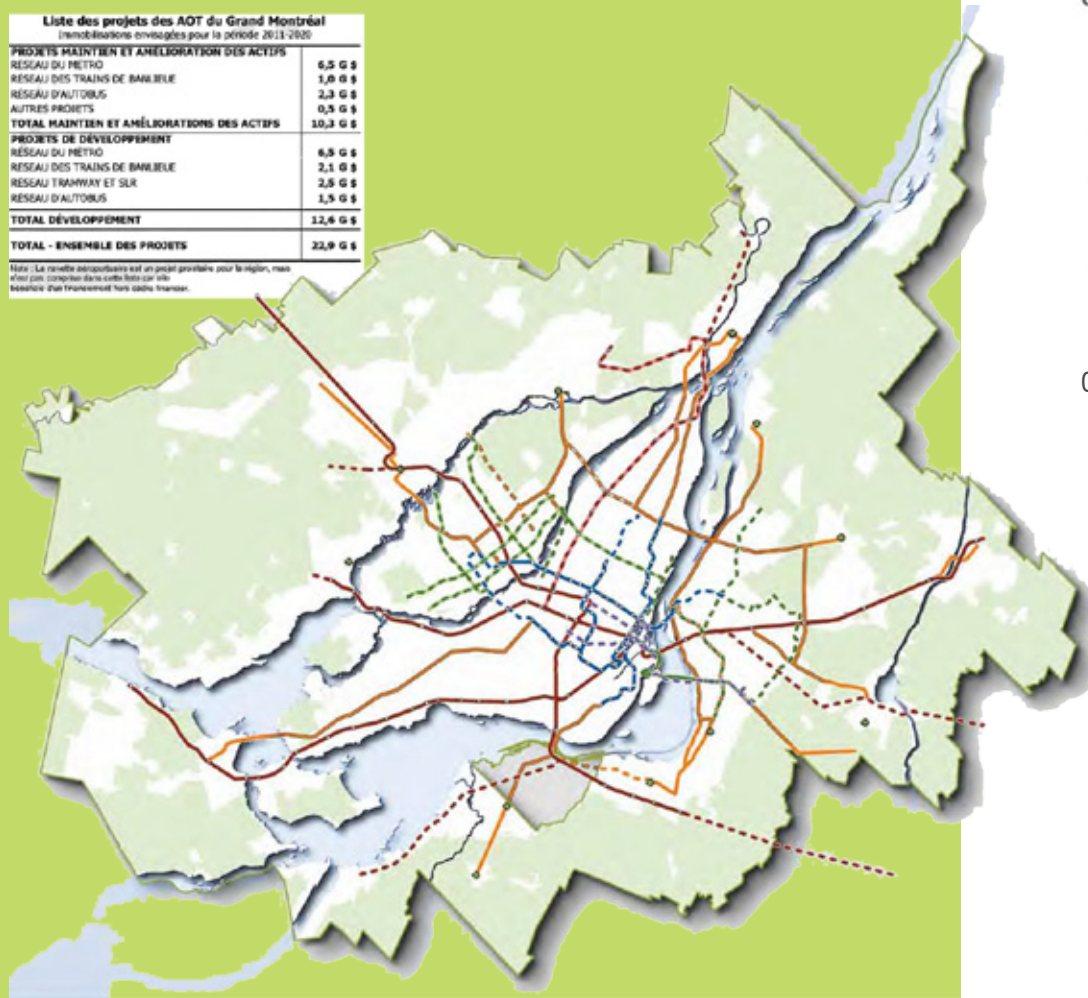
Carte 21: Réseau routier actuel

## D. Réseau de transports et équipements métropolitains

**Liste des projets des AOT du Grand Montréal**  
(mobilisations envisagées pour la période 2011-2020)

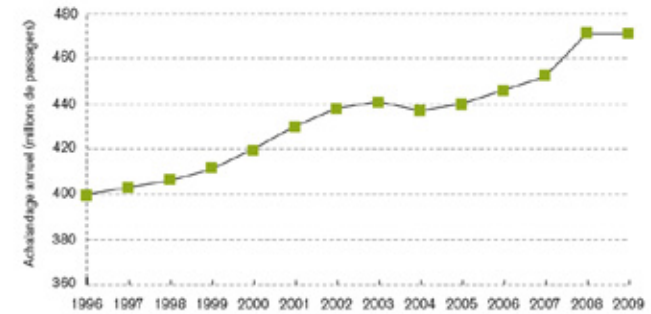
| PROJETS MAINTIEN ET AMÉLIORATION DES ACTIFS       |                 |
|---|-----------------|
| RÉSEAU DU MÉTRO                                   | 6,5 G\$         |
| RÉSEAU DES TRAINS DE BANLIEUE                     | 1,0 G\$         |
| RÉSEAU D'AUTOBUS                                  | 2,3 G\$         |
| AUTRES PROJETS                                    | 0,5 G\$         |
| <b>TOTAL MAINTIEN ET AMÉLIORATIONS DES ACTIFS</b> | <b>10,3 G\$</b> |
| PROJETS DE DÉVELOPPEMENT                          |                 |
| RÉSEAU DU MÉTRO                                   | 6,5 G\$         |
| RÉSEAU DES TRAINS DE BANLIEUE                     | 2,1 G\$         |
| RÉSEAU TRAMWAY ET SUR                             | 2,6 G\$         |
| RÉSEAU D'AUTOBUS                                  | 1,5 G\$         |
| <b>TOTAL DÉVELOPPEMENT</b>                        | <b>12,6 G\$</b> |
| <b>TOTAL - ENSEMBLE DES PROJETS</b>               | <b>22,9 G\$</b> |

Note : La nouvelle métropolitaine est un projet prioritaire pour la région, mais n'est pas compris dans cette liste car elle relève d'un financement hors cadre transport.



Carte 22: Réseau de transport

Graphique 8 - Évolution de l'achalandage du transport en commun dans le Grand Montréal, 1996-2009



Carte 23: Évolution de l'achalandage du transport



Image 13: Projet train de l'Est SRB

### Quelques projets en cours ou à l'étude

- Expansion du Métro de Laval, Montréal et de Longueuil
- Tramways Centre-Ville

## E. Chiffres d'identité

### Grand Montréal

- Population 2011 : 3 735 000
- Population projetée 2031 : 4 282 000
- Densité de population: 4 458 ha/km<sup>2</sup>
- Superficie : 4 360 km<sup>2</sup>
- Superficie du territoire agricole : 58 %

### Logement

- Nombre de logements : 1 591 000
- Nombre de personnes par ménage : 2,3

### Transport

- Trafic portuaire
  - Deux ports fluviaux et maritimes (Montréal et Contrecoeur)
  - 18 000 emplois directs et indirects
  - Marchandises diverses en tonnes métriques : 25 919 667 tonnes
- Transport routier
  - 17 300 kilomètres linéaires de chaussée dont 1 770 km autoroutiers
  - 24 ponts routiers
- Transport en commun
  - Moyenne de 1,4 million de déplacements quotidiens
  - 68 stations de métro sur environ 66,25 km de voie
  - 300 circuits d'autobus et une flotte d'environ 3000 véhicules
  - 51 gares de trains de banlieues ( $\pm 13$  avec Mascouche à venir)
  - 5 gares de trains interurbains de ViaRail Canada
  - (Centrale, Dorval, Saint-Lambert, Pointes-aux-Trembles, Ahunatic)
  - 14 organismes de transport en commun
  - 13 organismes de transport adapté (personnes handicapées)



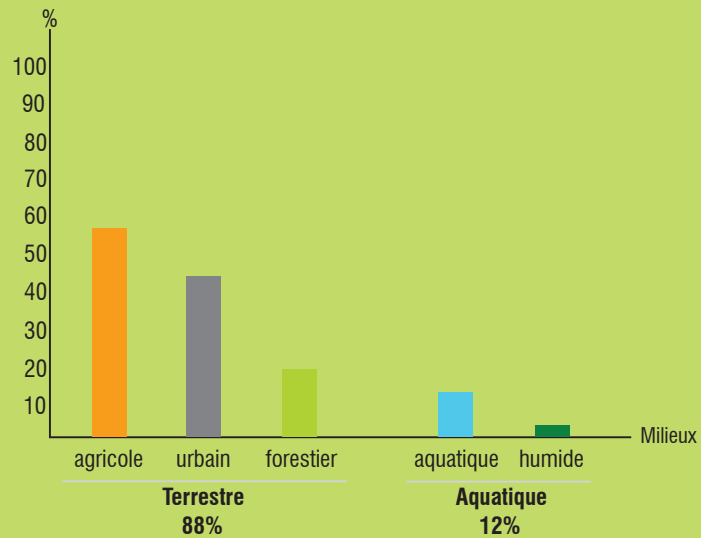
Image 14



## E. Chiffres d'identité

### Environnement

- Milieu terrestre : 3 839 km<sup>2</sup> (88 %)
  - Agricole : 2 206 km<sup>2</sup> (57,5 %)
  - Urbain : 1 633 km<sup>2</sup> (43,5 %)
  - Forestier : 736 km<sup>2</sup> (19,2 %)
- Milieu aquatique : 525 km<sup>2</sup> (12 %)
  - Milieux humides : 210 km<sup>2</sup> (4,8 %)
- Quatre (4) collines montérégiennes
  - 300 espèces fauniques
  - 300 à 500 espèces végétales
- Réseau hydrographique: 1 800 kilomètres de berges
- Trente et un (31) bois d'intérêt métropolitains



## **II. FORMES URBAINES**



Image 15

# 5

## secteurs géographiques

Agglomération de Montréal

Agglomération de Longueuil

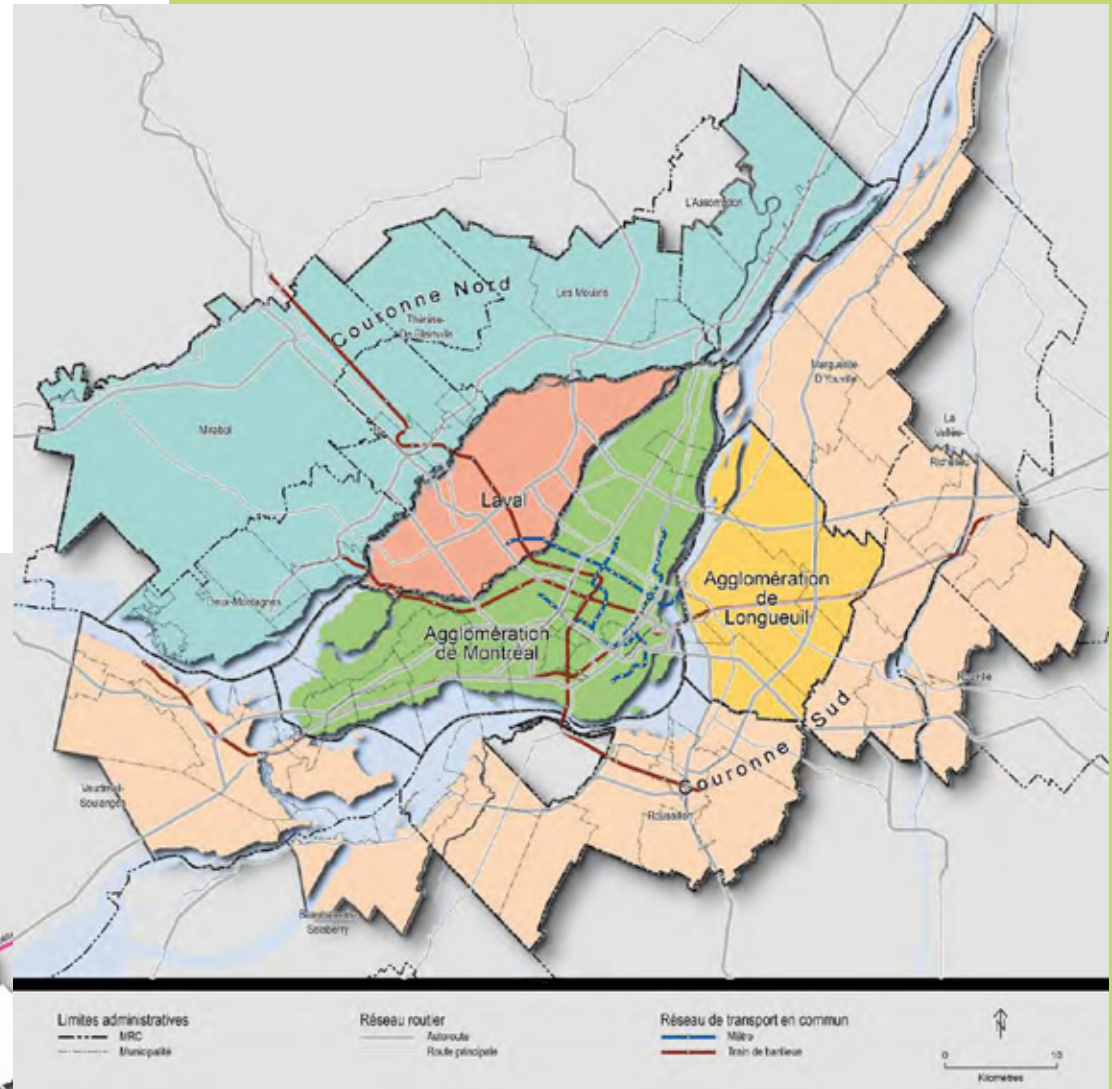
Laval

Couronne Nord

Couronne Sud

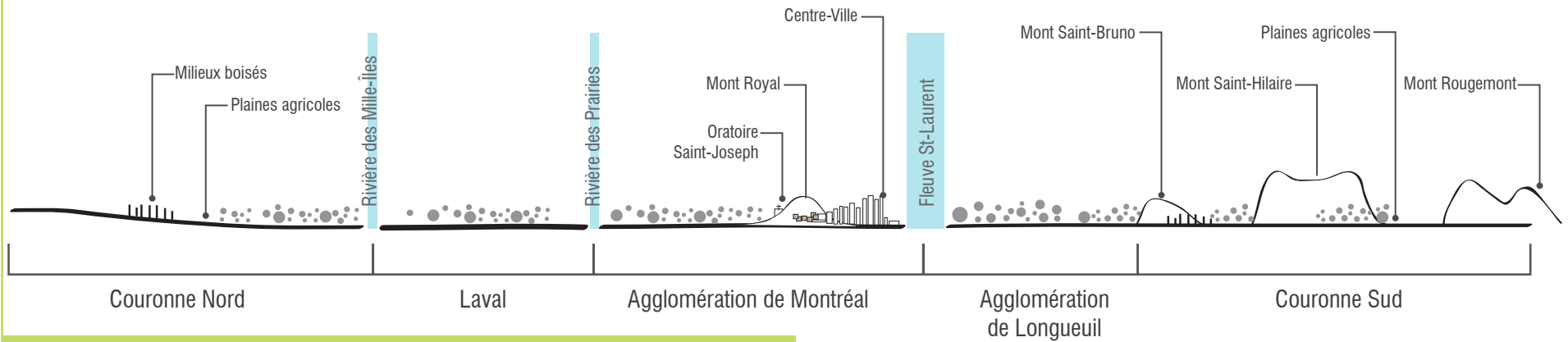
## A. À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

La région métropolitaine de Montréal est composée de 82 municipalités réparties dans cinq secteurs géographiques, soit l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Longueuil, Laval, la couronne Nord et la couronne Sud.



Carte 24: Plan du territoire

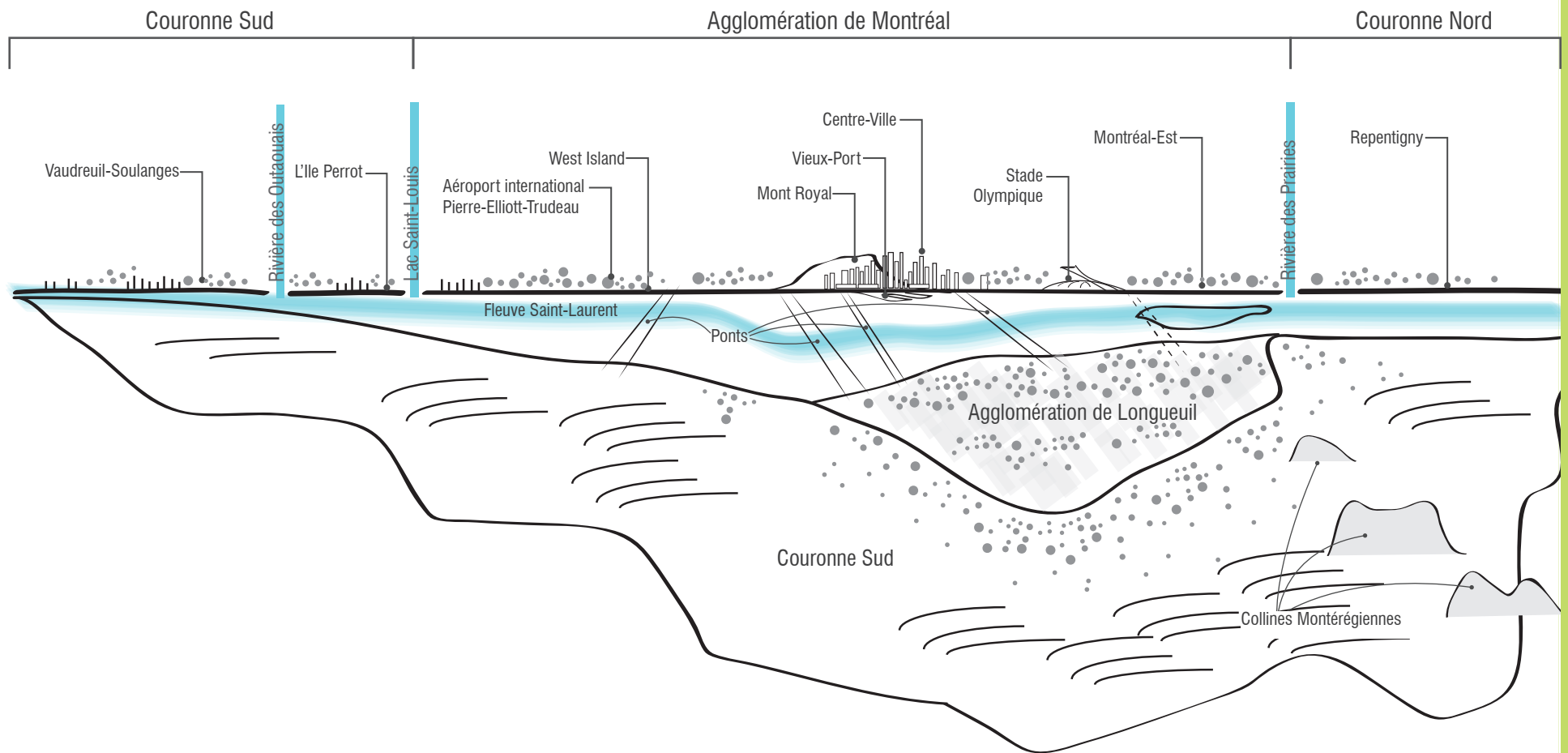
## Silhouette métropolitaine Nord/Sud



••• Tissu urbain et périurbain en expansion

# Grand paysage métropolitain ...silhouette en évolution

# Silhouette métropolitaine Ouest/Est

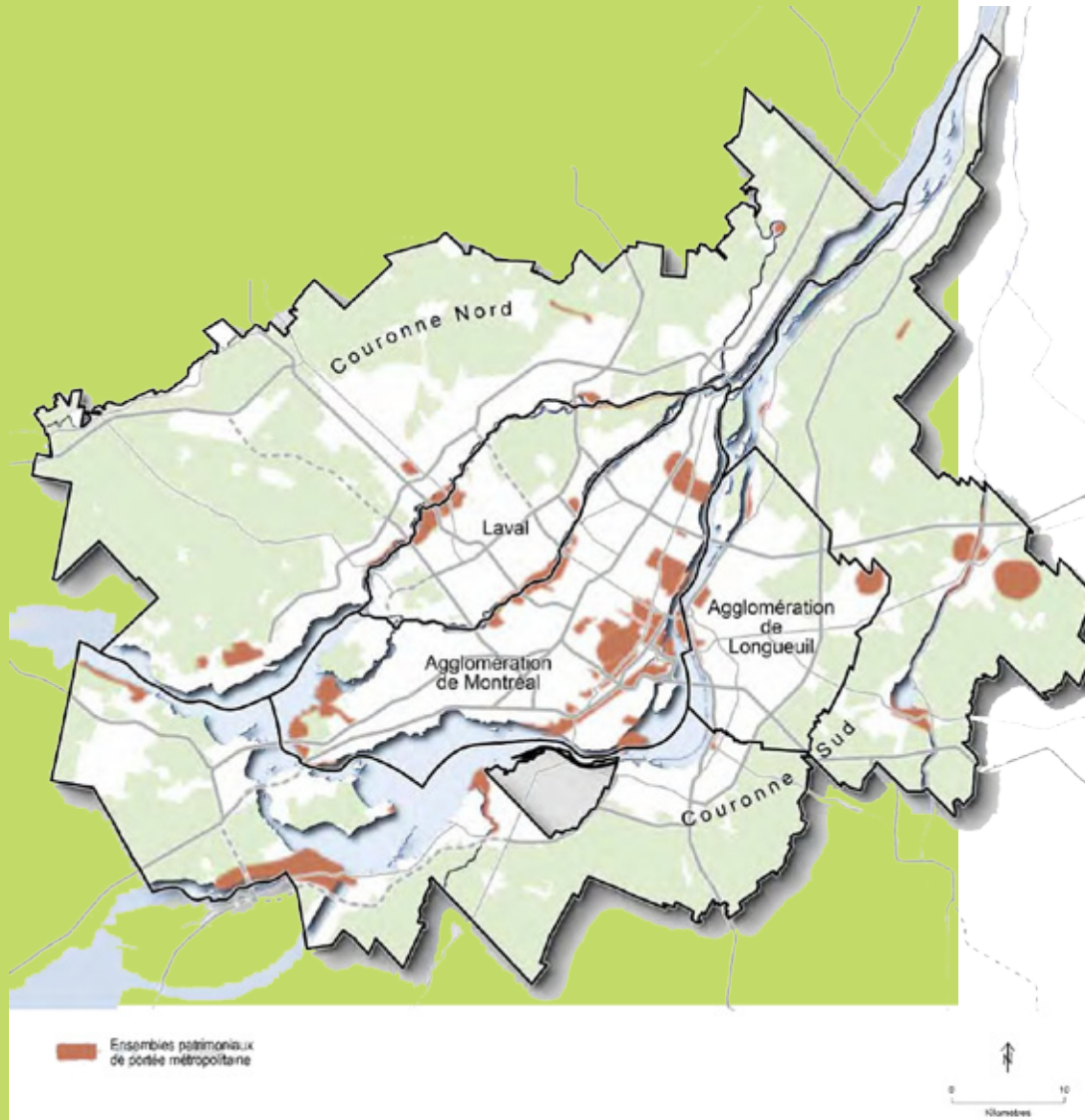


...caractère dynamique des territoires

...expressions changeantes des valeurs

...préoccupations collectives

## Plan des ensembles patrimoniaux



Plus de 200 ensembles patrimoniaux ont été identifiés et une caractérisation a été effectuée en vue d'évaluer leur valeur et de déterminer leur portée métropolitaine sur la base des critères ci-dessous :

- l'ancienneté;
- la rareté;
- l'exemplarité;
- l'originalité;
- l'intégrité.

Pour être reconnus à portée métropolitaine, les éléments patrimoniaux doivent être regroupés et fortement marqués par des modes d'organisation et d'aménagement spécifiques à la région métropolitaine. Au total, 51 ensembles à portée métropolitaine dont l'intérêt global est considéré comme « majeur » ont été retenus; alors que, de ces ensembles, ceux du mont Royal/McGill, du canal Lachine et du Vieux-Montréal ont un caractère « exceptionnel ».

*Le paysage est à la fois un phénomène de valorisation sociale et culturelle d'un milieu et l'expression matérielle et immatérielle de la culture des individus qui l'occupent ou qui le côtoient.*

Source: Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal

Carte 25: Ensembles patrimoniaux

# Composantes historiques et géographiques

Carte 26: Plan 1761 Île de Montréal, Île Jésus, Rive-Nord et Rive-Sud



## Composantes historiques et géographiques

Image 16: Basilique Notre-Dame, Vieux-Montréal



Image 18: Rue St-Paul, Vieux-Montréal



Image 17: Cathédrale St-Antoine-de-Padoue, agglomération de Longueuil



Image 19: Silo à grains no.5, Secteur du Havre



## Photos localisées

Image 20: Portion du territoire: agglomération de Montréal, agglomération de Longueuil, couronne Sud, collines Montérégiennes



## Photos localisées

Image 21: Laval et l'agglomération de Montréal



Image 22: Parc industriel et Iles de Boucherville, agglomération de Longueuil



## Photos localisées

Image 23: secteur du Havre, agglomération de Montréal



Image 24: secteur du Havre et centre-ville, agglomération de Montréal



Image 25: Versant Nord du mont Royal





Image 26

# 7

## unités paysagères

La cité

Le centre de la région

Les collines Montérégiennes

Les Basses Laurentides & relief laurentien

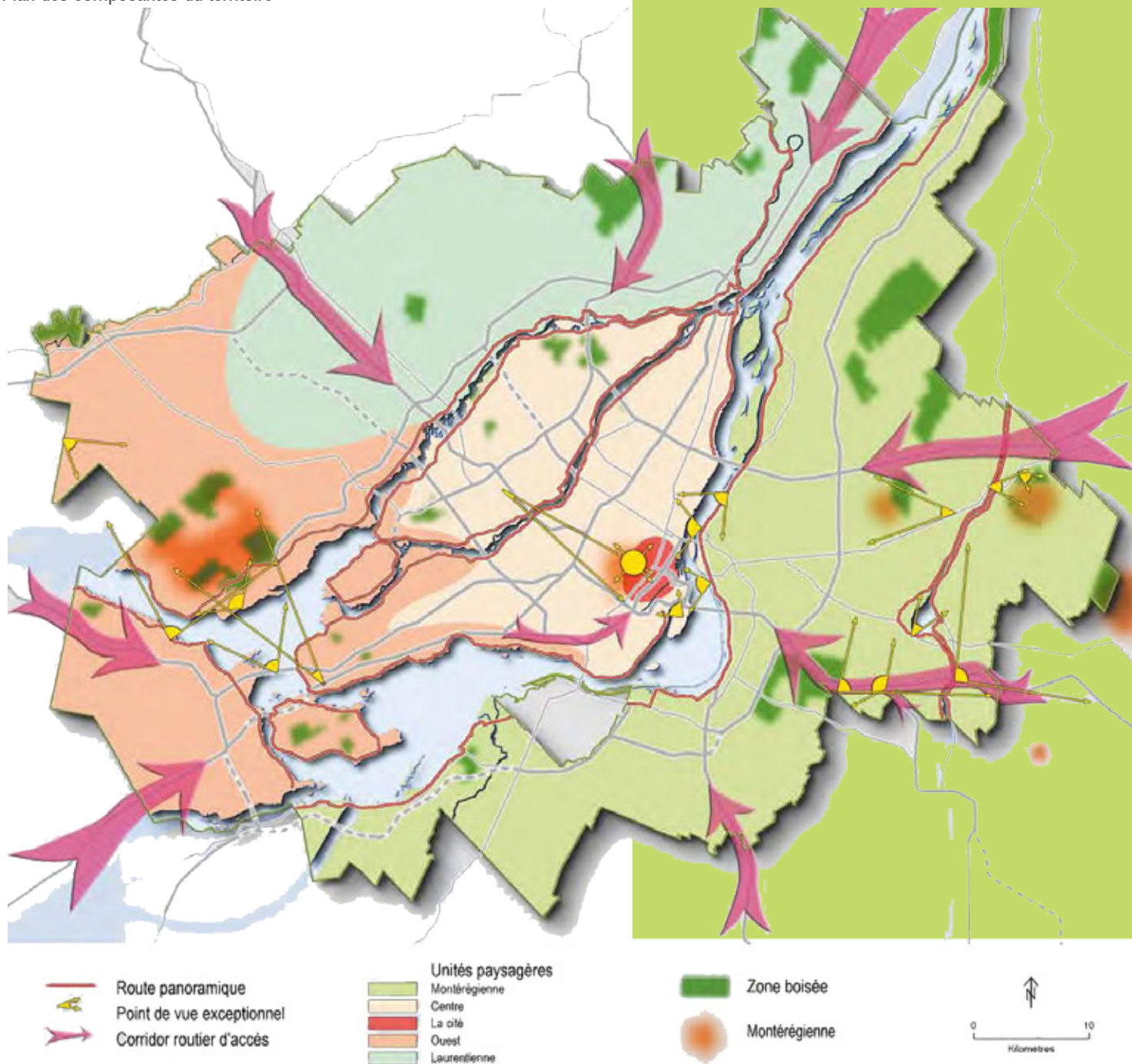
L'ouest

L'archipel

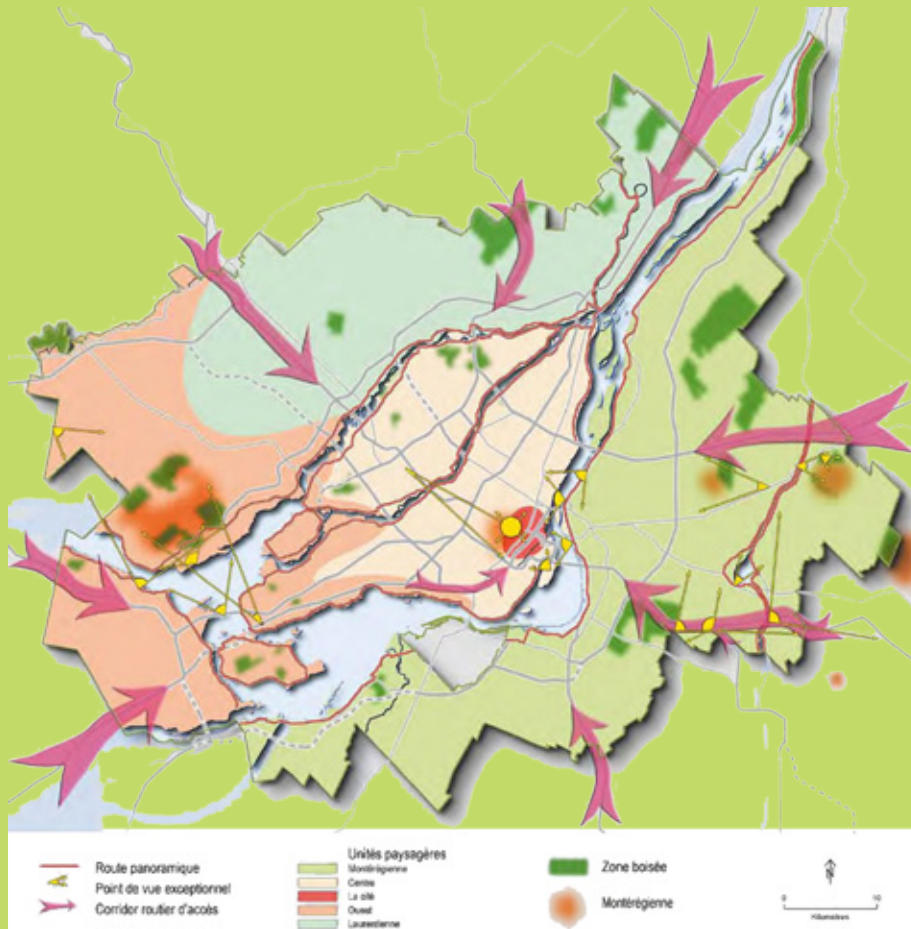
Les bois métropolitains

## B. À L'ÉCHELLE DES UNITÉS PAYSAGÈRES

Carte 27: Plan des composantes du territoire



## Composantes du territoire



Ayant déjà identifié et caractérisé les paysages métropolitains lors de l'élaboration du projet de schéma en 2005, la Communauté confirme leur importance et la nécessité d'assurer leur protection et leur mise en valeur dans le cadre de la démarche de planification qui est en cours.

Les critères ayant servi à l'identification des paysages d'intérêt métropolitain sont notamment :

- l'échelle des paysages;
- les valeurs esthétiques, patrimoniales et historiques;
- les paysages typiques et singuliers;
- l'accès aux panoramas et aux points de vue d'intérêt.

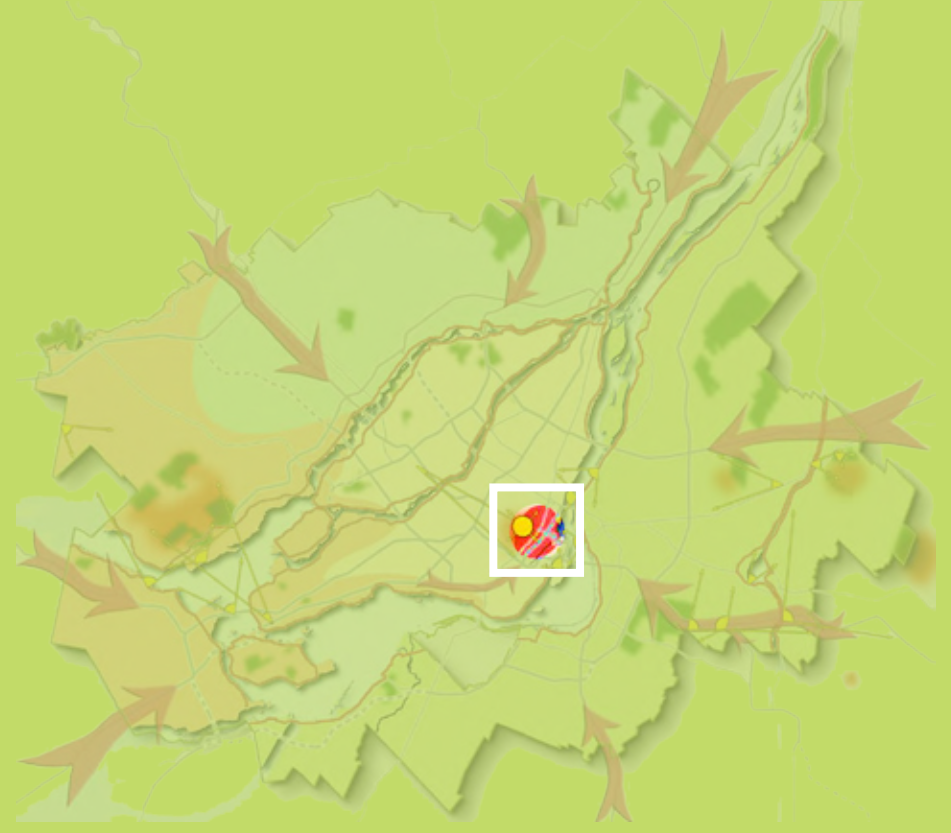
Ces grandes composantes des paysages métropolitains sont au nombre de sept :

- les collines Montérégiennes;
- les Basses-Laurentides;
- l'ouest;
- le centre de la région (l'Île de Montréal, Laval et la Rive-Sud immédiate);
- la cité (le centre-ville de Montréal, le mont Royal et le secteur du Havre);
- l'archipel (le fleuve Saint-Laurent, les rivières et les grands bassins hydrographiques);
- les bois métropolitains.

La

ité

Centre-ville  
Mont Royal  
Secteur du Havre



## Coupe schématique de la cité

Indissociable du Mont-Royal, le centre-ville de Montréal constitue un point de repère qui se détache clairement du territoire métropolitain adjacent. Le secteur du Havre, le cœur de l'histoire industrielle montréalaise, s'intègre également à cet ensemble puisqu'il est le point de rencontre entre la ville et son fleuve.

La hauteur des bâtiments augmente progressivement à mesure que l'on approche du centre des affaires, tout en respectant des hauteurs semblables à celles du mont Royal.

Image 27: Coupe Ouest/Est mont Royal, centre-ville et secteur du Havre

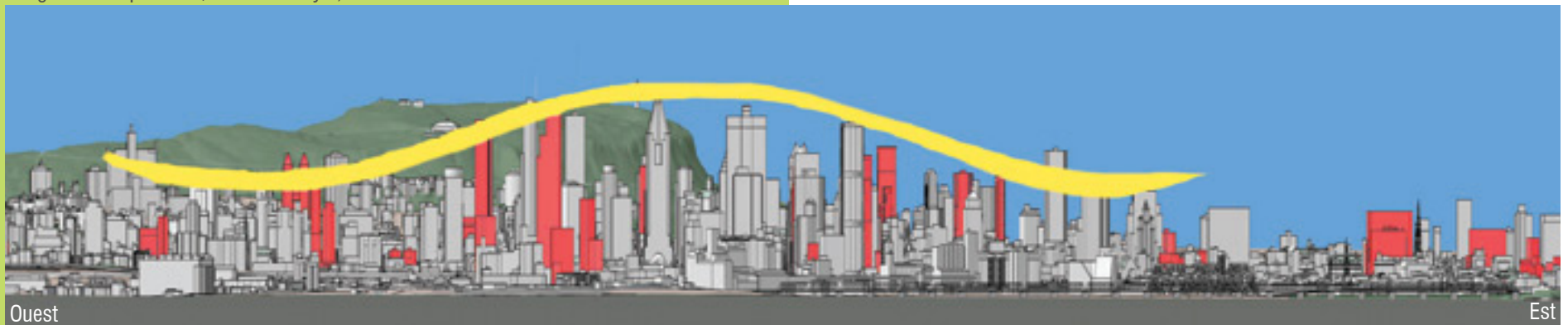
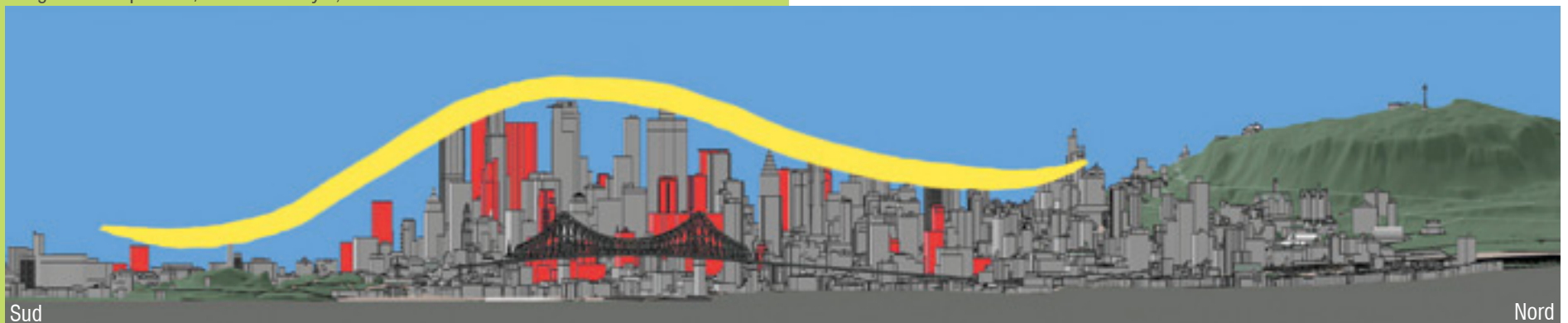


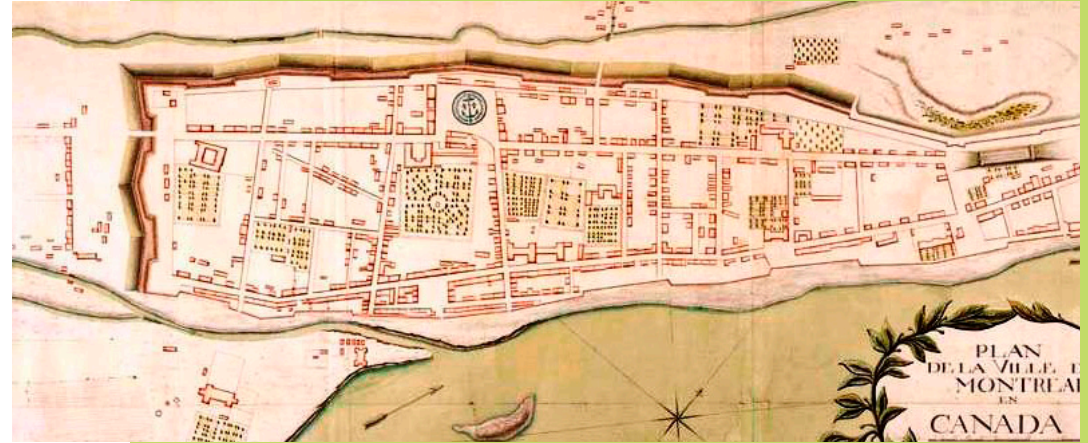
Image 28: Coupe Nord/Sud de Montréal, centre-ville et secteur du Havre



## Composantes historiques de la cité

Le cadre bâti du centre-ville est passé rapidement d'une trame régulière, compacte et continue, à une multiplicité de grandes structures autonomes et spatialement désolidarisées.

Carte 28: Plan de Montréal 1749 Ville fortifiée



### Évolution morphologique

1912



1956



1990



Image 29: Trame du centre-ville

## Gestion du mouvement et du changement à travers le temps



Image 30: Vue du centre-ville, de la Rive-Sud et des collines Montérégiennes depuis le mont Royal. 19e siècle

Le mont Royal, la montagne, est sans équivoque le point de repère emblématique qui définit l'identité de Montréal, ville insulaire. Sa topographie, ses trois sommets et ses pentes verdoyantes ont façonné le développement de la ville et, depuis des centaines d'années, les gens y viennent pour jouer, apprendre, vivre et enfin se reposer. Le paysage de la montagne n'est pas statique, il est un espace de vie en constante évolution sous l'action de facteurs naturels et/ou humains, et il est constitué d'une mosaïque complexe de lieux naturels et culturels, valorisée par la population et porteuse d'une riche histoire.

## Photos localisées\_mont Royal

Image 31: Vue oblique du mont Royal, du centre-ville et du fleuve St-Laurent



Image 32: Vue sur le mont Royal, depuis le quartier Outremont



Image 33: Schéma des vues sur le mont Royal à travers la ville



## Photos localisées\_centre-ville

Image 34: Place Ville-Marie



Image 35: Quartier des Spectacles, Montréal



Image 36: Vue du centre-ville de Montréal illuminé



## Photos localisées\_Secteur du Havre

Image 37: Vue aérienne des installations portuaires du havre de Montréal en 1931



Image 39: Canal Lachine



Image 38: Entrée de la ville, secteur du Havre



Image 40: Vue sur le centre-ville depuis Griffintown, secteur du Havre



# *Paysages*

*...en disparition*

*...en persistance*

*...en mutation*



Le

# entre de la région

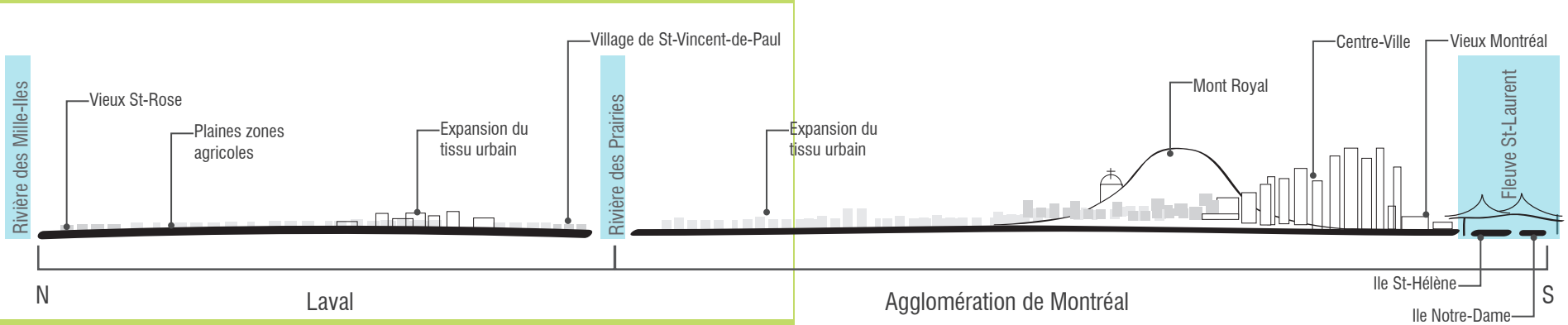
Agglomération de Montréal

Île Jésus

Rive-Sud immédiate



## Coupe schématique du centre de la région



Composée de l'Île de Montréal et de l'Île Jésus (Laval), le centre de la région est situé au confluent des rivières des Prairies, des Mille Îles et du fleuve St-Laurent. Ces deux îles ont subi la plus forte urbanisation du territoire métropolitain depuis les 25 dernières années, transformant ainsi le paysage de manière drastique. La trame orthogonale orientée dans l'axe des cours d'eau caractérise cette croissance urbanistique, issue du mode d'implantation seigneurial du XIXe siècle.

Image 41: Ville de Montréal



## Photos localisées

Image 42: Anciens tramways



Image 43



Image 45: Rue typique du plateau Mont-Royal, agglomération de Montréal



Image 44: Laval et l'agglomération de Montréal



Image 46: Ile Ste-Hélène, agglomération de Montréal



*Relation entre les collines naturelles  
et les espaces agricoles de la plaine  
montréalaise*



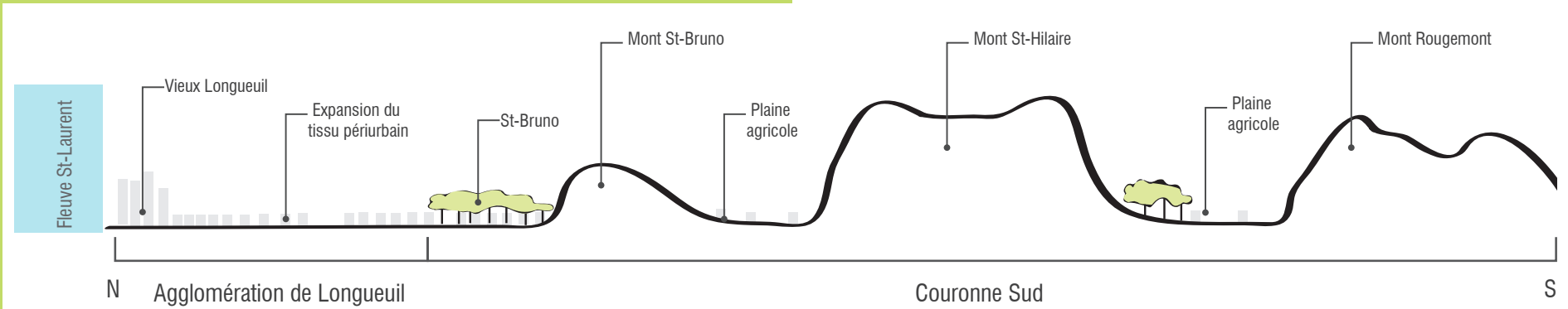
Les

# Collines Montréalaises

Rive-Sud du  
fleuve St-Laurent



## Coupe schématique des collines Montérégiennes



L'unité Montérégienne est composée du territoire situé sur la Rive-Sud de Montréal et constitue le plus grand ensemble propice à l'agriculture. Sa forme topographique est plane à l'exception des 3 collines montérégiennes; elles se démarquent du paysage et forment des points de repère important sur l'ensemble du territoire. Les monts St-Hilaire, St-Bruno et Rougemont surgissent de la plaine et sont perceptibles des ponts de l'île de Montréal.

Image 47: Panorama des Montérégiennes



## Photos localisées

Image 48: Plaines agricoles, Rougemont



Image 49: Mont St-Bruno



Image 50: Mont Rougemont



Image 51: Mont St-Hilaire



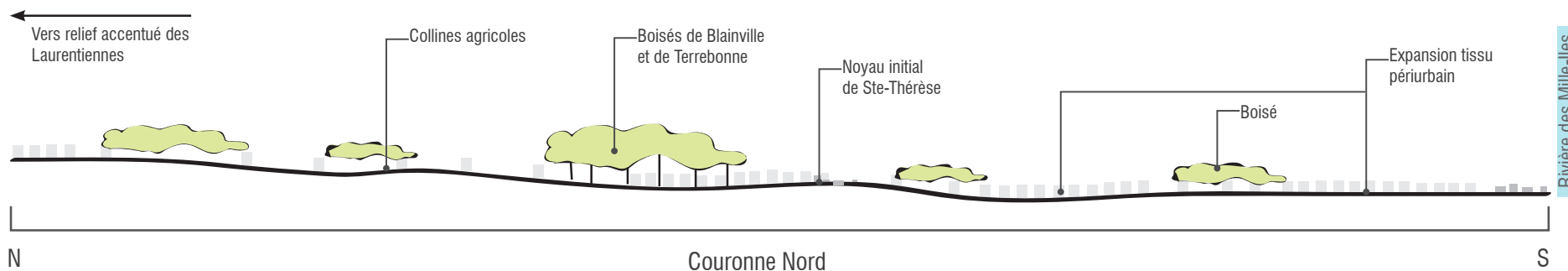
*Intégration d'un paysage culturel et naturel*

# Les Basses

## laurentides & relief laurentien



## Coupe schématique des Basses Laurentides et relief laurentien



Cette unité est caractérisée par son couvert forestier et ses multiples cours d'eau. Son relief ondulé, issu de la formation du bouclier laurentien, la distingue des autres régions. À l'intérieur du territoire, les territoires urbanisés sont de faible densité, tandis que le long des cours importants, les agglomérations subissent d'importantes poussées urbanistiques. Parallèlement, un effort commun se fait ressentir de la part des municipalités pour créer des réseaux agrotouristiques et cyclables afin de mettre en valeur les paysages de ce territoire.

Image 52: Vue aérienne des Basses Laurentides



## Photos localisées

Image 53-54 Mise en valeur du réseau agrotouristique



Image 55: Développement résidentiel périurbain



Image 57: Rivière des Mille-Iles, Terrebonne



Image 56: Vieux-Terrebonne, éléments historiques

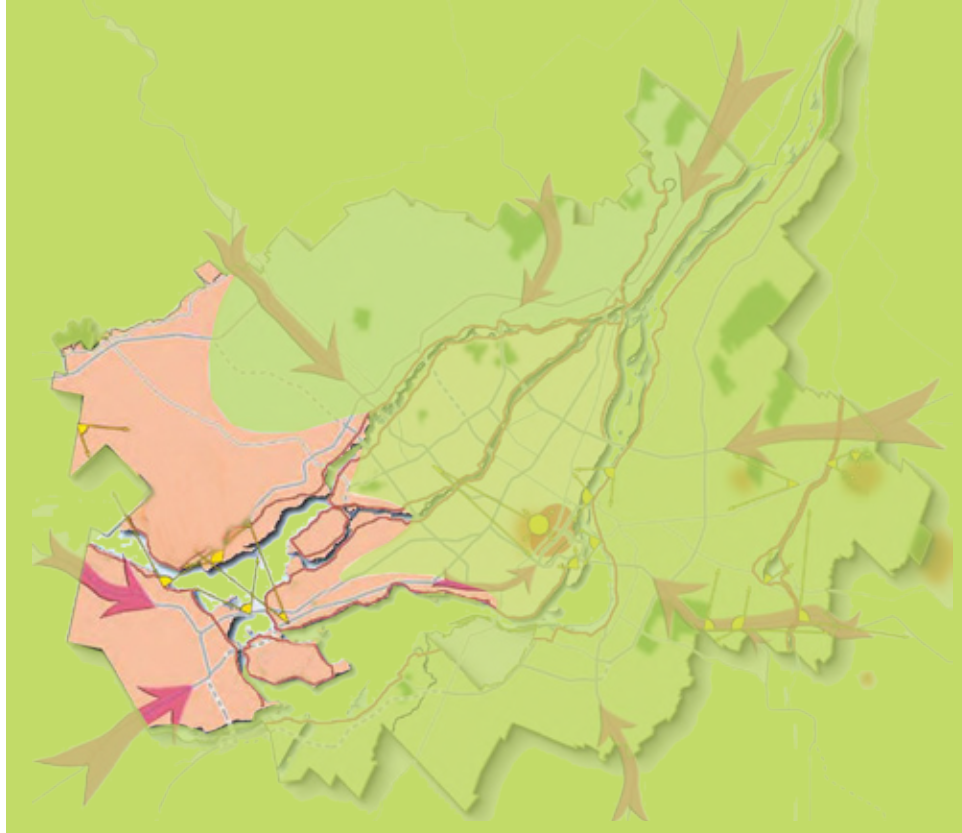


*Découvrir la diversité des paysages*

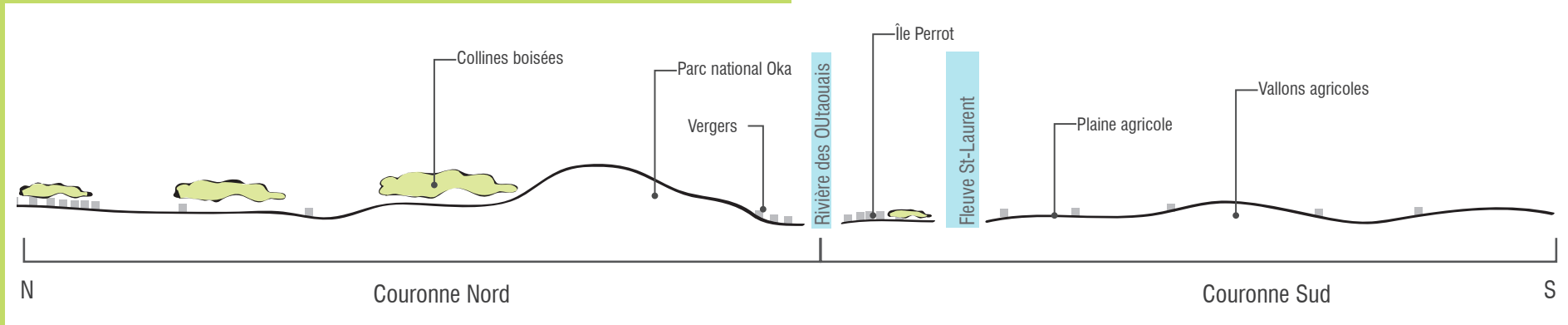


,

# Ouest



## Coupe schématique de l'ouest



Ce paysage est caractérisé par une combinaison de différentes formes spatiales telles que les vallons, les boisées, les champs et vergers, les collines et la forte présence de milieux naturels comme des lacs et des parcs régionaux. La richesse de cette région réside dans la diversité de ses paysages et l'intégration des uns avec les autres.

Image 58: Vue à vol d'oiseau de Salaberry-de-Valleyfield



## Photos localisées

Image 59: Marais de Beauharnois



Image 60: Régates de Valleyfield



Image 61: Parc régional de Beauharnois



Image 62: Les vallons agricoles en bordure du Fleuve St-Laurent



*Un paysage façonné par l'eau*



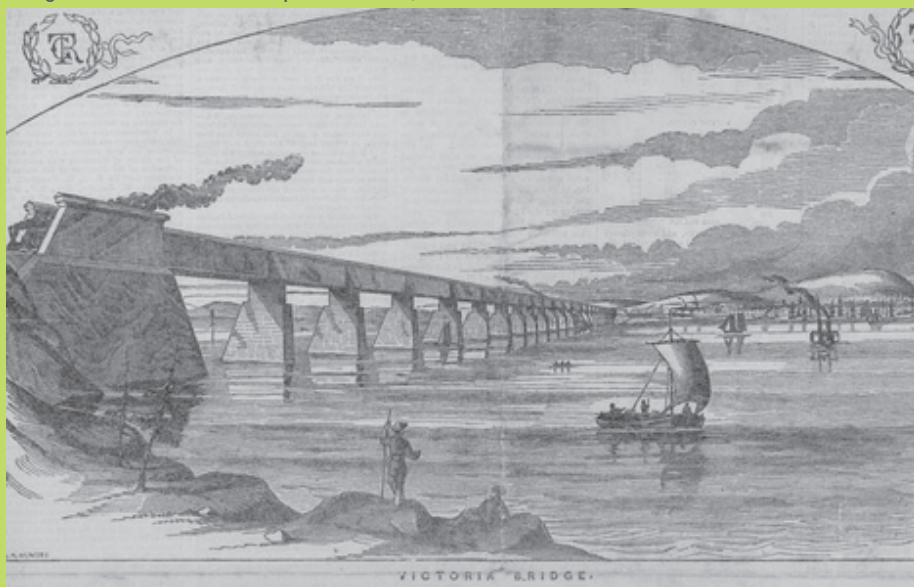
# Archipel



## Description

Un réseau hydrographique métropolitain s'étirant sur plus de 1 800 kilomètres de berges, composé de plusieurs plans d'eau et de plus de 325 îles sur le territoire, distingue le Grand Montréal des autres métropoles nord-américaines. Le plus important, le fleuve Saint-Laurent, se classe au dixième rang des plus grands cours d'eau du monde. Les plans d'eau occupent 12 % de la superficie du territoire métropolitain.

Image 63: Construction du pont Victoria, 1859



L'archipel se caractérise par la présence de deux grandes îles, l'Île de Montréal et l'Île Jésus, de quelques îles de taille moyenne, l'Île Perrot, l'Île-des-Soeurs, l'Île Bizard et l'Île Charron, ainsi qu'une myriade d'îles de petites superficies, au fil du Saint-Laurent, de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille Îles.

La présence du fleuve a influencé grandement l'organisation de l'ensemble du territoire métropolitain. Il a joué un rôle important dans le développement économique, social et environnemental de la région. Il offre des points de vues exceptionnels de la métropole, de sa rive-sud et sa rive-nord.

Image 64: Pont Jacques-Cartier



## Photos localisées

Image 65: Fleuve St-Laurent



Image 66: Île Notre-Dame, site Expo 67



Image 67: Plage Cap St-Jacques



Image 68: Rivière des Mille Îles



## Mise en valeur et potentiel récréotouristique à développer

Image 69: Proposition de plage urbaine Quai de l'Horloge



Image 70: Route bleue des voyageurs, Rivière des Mille Îles

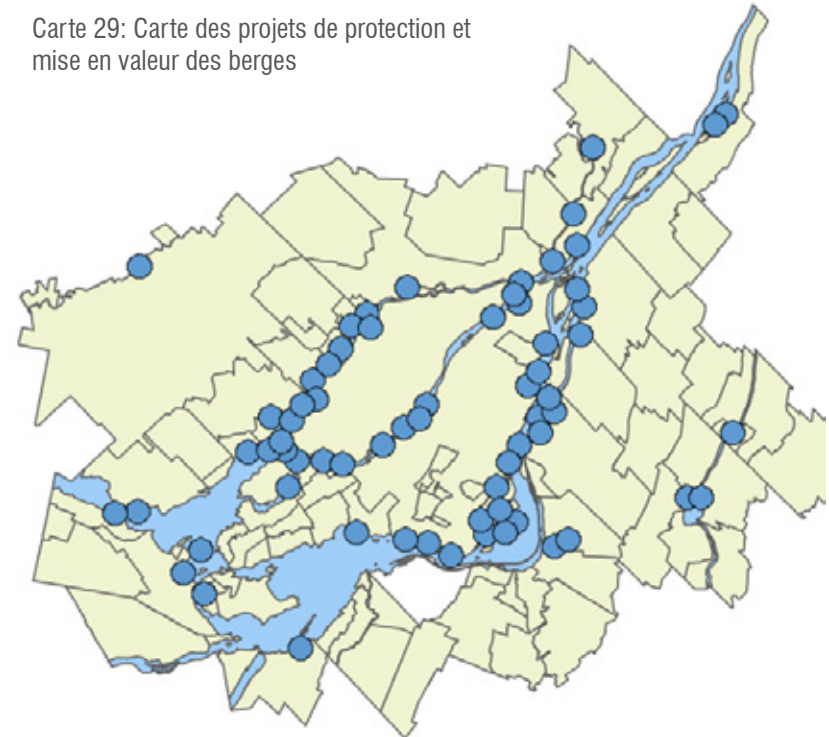


Image 71: Parc du Canal Lachine



La Communauté a déjà entrepris des initiatives afin de protéger et de mettre en valeur les espaces bleus de son territoire. Ainsi, le Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal bleu a été adopté dès 2002 par la Communauté. Ce plan permet d'appuyer les initiatives municipales du Grand Montréal dans leur volonté de protéger et à mettre en valeur les berges, les îles et les plans d'eau du Grand Montréal tout en respectant la capacité de soutien des milieux.

Carte 29: Carte des projets de protection et mise en valeur des berges

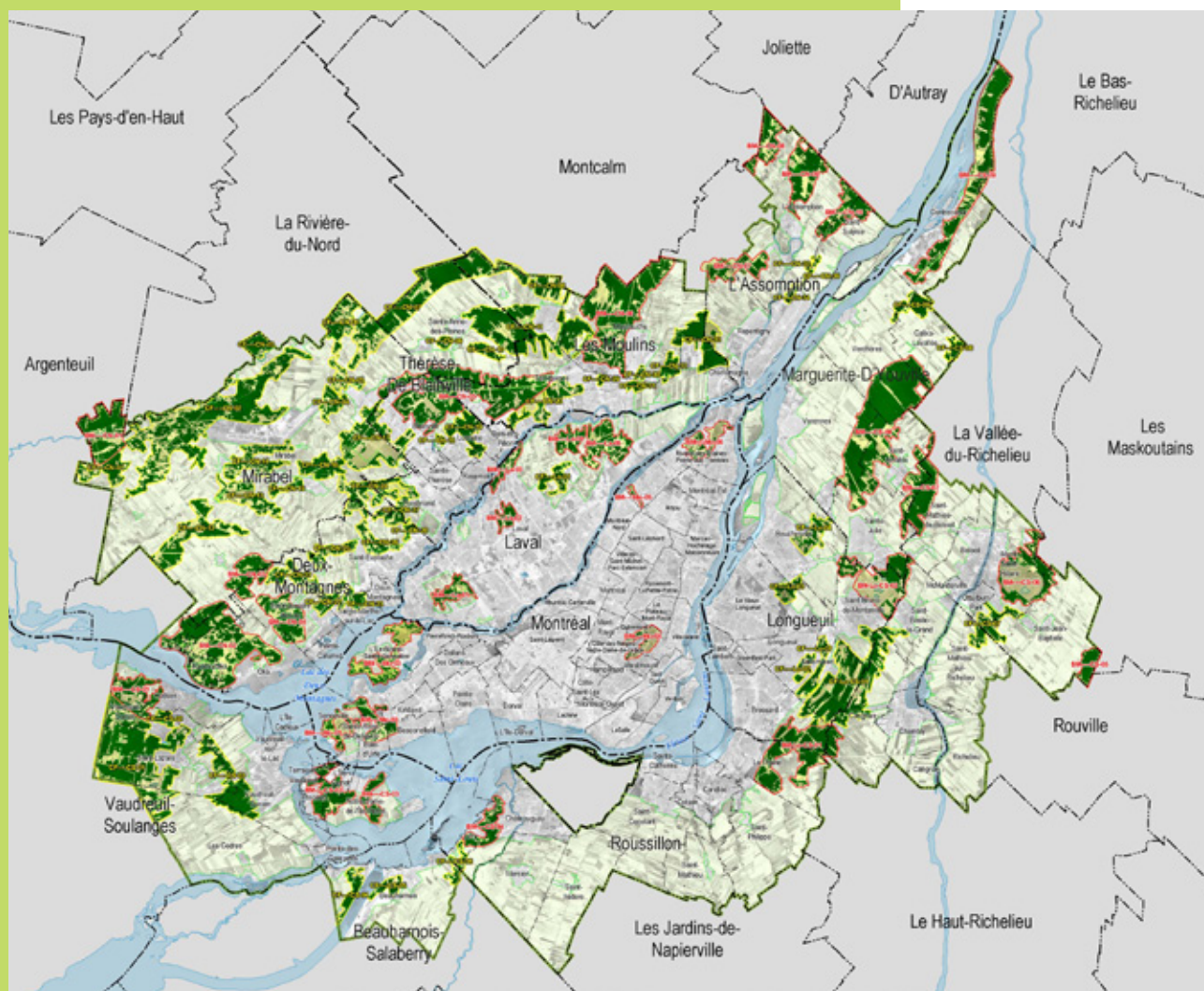


# Les BOIS métropolitains



## Bois et corridors forestiers métropolitains

Carte 30: Plan des bois et corridors forestiers, CMM



À l'échelle du Grand Montréal, la protection des bois et des corridors forestiers est l'une des conditions essentielles au maintien de la biodiversité de la région. La présence du couvert forestier apporte une contribution significative à l'attractivité du Grand Montréal et à la qualité de vie de ses citoyens.

Les bois présentent une grande valeur pour la région métropolitaine, en raison de leur rareté et de leur potentiel écologique et récréatif. Ils permettent de préserver les sols contre l'érosion hydrique et éolienne; de régulariser les eaux et la nappe phréatique, de protéger l'équilibre écologique en regard du maintien des habitats favorisant une diversité biologique, faunique et floristique; de protéger les potentiels acéricoles, récréotouristiques et paysagers.

En 2005, la Communauté a mis sur pied le Programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés (Fonds vert). L'objectif principal du Fonds vert est d'appuyer les initiatives locales et régionales d'acquisition et de protection des espaces boisés.

*Des initiatives comme la « Forêt habitée » et la « Ferme forestière » constituent des exemples encourageants de concertation locale.*

Source: Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal



## Photos localisées

Image 72: Forêt de Senneville, agglomération de Montréal



Image 74: Arboretum Morgan, agglomération de Montréal



Image 73: Bois Ste-Dorothée, Laval

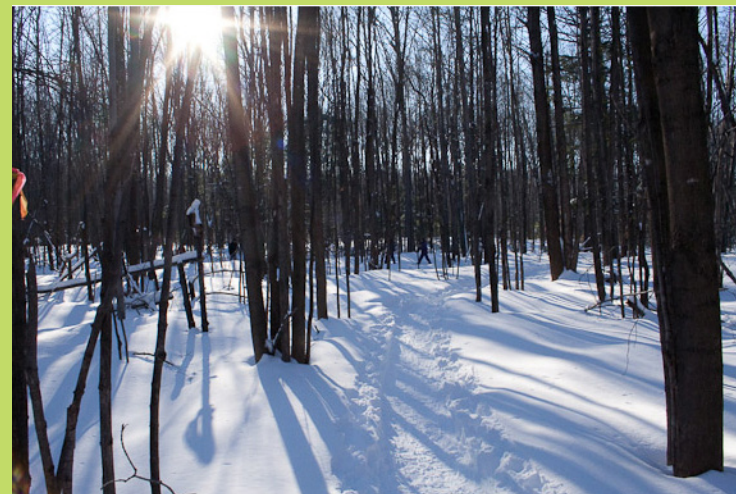


Image 75: Boisé Châteauguay/Léry, couronne Sud



*Chaque lieu étant porteur de significations particulières, il s'agit dès lors d'en évoquer la spécificité, d'en révéler les qualités.*

Source: Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal



### **III. STRATÉGIES ET ACTIONS PUBLIQUES**



## A. Outils

### a. Calendrier et actions

#### CALENDRIER

Le cadre législatif prévoit deux grandes étapes de réalisation du plan métropolitain avec des échéances précises.

- La première étape consiste en l'adoption d'un projet de plan métropolitain au plus tard le 30 avril 2011. Cette adoption a principalement pour effet d'enclencher une période de consultation tant auprès des municipalités, des municipalités régionales de comté (MRC), des agglomérations et du gouvernement, qu'auprès de l'ensemble de la population.
- La seconde étape, résultant de cet exercice de consultation, est celle de l'adoption du plan métropolitain d'aménagement et de développement proprement dit. Conformément à la loi, le règlement édictant le plan métropolitain devra être adopté au plus tard le 31 décembre 2011.

Dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du PMAD révisé, le conseil d'une municipalité régionale de comté dont le territoire est en tout ou en partie compris dans celui de la Communauté devra adopter un règlement de concordance au plan métropolitain.

Les municipalités disposent ensuite d'une période de six mois pour assurer la concordance de leur réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement de leur MRC respective.

#### LES ACTIONS

Le conseil de la CMM a adopté le 28 avril 2011, le projet de Plan d'aménagement et de développement (PMAD). Ce document qui touche à l'aménagement, au transport et à l'environnement propose trois grandes orientations :

- Un Grand Montréal avec des milieux de vie durables
- Un Grand Montréal avec des réseaux et des équipements de transport performants et structurants
- Un Grand Montréal avec un environnement protégé et mis en valeur

Plus spécifiquement, les objectifs rattachés à la valorisation des paysages visent à :

- Maintenir le couvert forestier dans les bois métropolitains
- Protéger les rives, les plans d'eau et les milieux humides
- Protéger les paysages d'intérêt métropolitains
- Protéger le patrimoine bâti d'intérêt métropolitain
- Mettre en valeur le milieu naturel, le milieu bâti et les paysages dans une perspective intégrée et globale à des fins récréotouristiques

Considérant l'importance du paysage dans la définition identitaire et des enjeux collectifs qui y sont rattachés, la reconnaissance de la notion de paysage et son intégration dans le processus de planification demeure la cible principale de la démarche entreprise, ce tant au niveau de l'identification que de la protection. De ce fait, la CMM souscrit également à la Charte du paysage québécois mise de l'avant par le Conseil du paysage québécois. Ce travail de valorisation des paysages s'exprime également à travers différents documents de planification complémentaires au PMAD tels que les plans d'urbanisme (ex: Montréal), les plans de mise en valeur (ex: Mont-Royal, Vieux-Montréal), ainsi que dans des outils plus spécifiques tels que les PIIA (plan d'implantation et d'insertion architecturale). Concrètement, la mise en œuvre de certains projets découlant du PMAD se fera par un plan d'action quinquennal. Ce plan précisera pour chaque orientation et chaque objectif les moyens retenus, les chantiers proposés, les projets prioritaires et l'échéancier. L'élaboration du plan d'action fera suite à l'adoption du PMAD. Les dispositions réglementaires telles que celles mise de l'avant pour la protection des vues du mont Royal, contenues dans le Document complémentaire du PU de Montréal et la réglementation d'urbanisme, soutiendront également la mise en application des orientations et objectifs ciblés par le PMAD.



## A. Outils

Le plan d'action est intimement lié à une collaboration étroite avec le gouvernement du Québec. Il a donc été proposé de créer une Table Québec-Grand Montréal pour l'aménagement et le développement du territoire. Cette table serait composée des représentants du comité exécutif de la Communauté et du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, qui est responsable de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.

Table Québec-Grand Montréal : assurer la mise en oeuvre du PMAD



### Mission

Assurer la mise en oeuvre du PMAD

### Objectifs

1. Encourager une meilleure concertation entre le gouvernement et les élus municipaux.
2. Permettre au gouvernement et aux élus municipaux d'échanger sur les enjeux d'aménagement et de développement du territoire.
3. Appuyer la CMM dans l'exercice de ses compétences en matière d'aménagement et de développement.
4. Favoriser la cohérence et la coordination des interventions du gouvernement du Québec, de ses ministères et de ses mandataires sur le territoire du Grand Montréal.



## b. Autres

## RÉFÉRENCES

- **Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage.** PAQUETTE, Sylvain, POULLAOUEC-GONIDEC, Philippe et DOMON, Gérald (2008). Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- **Paysages du Québec**, Manuel des bonnes pratiques, Paysages Estriens. 2009
- **Charte du paysage québécois**, janvier 2000, 4 p.
- **Montréal en paysages**, Poullaouec-Gionidec et Paquette (2011) Les presses de l'université de Montréal
- **Les enjeux de paysage au Québec entre logiques de préservation et de développement.** PAQUETTE, Sylvain (2007) . Économie rurale, nos 297-298, pp. 41-54.
- **Le paysage. Un projet politique.** BÉDARD, Mario (dir.) (2009) Québec, Presses de l'Université du Québec.
- **Les méthodes de caractérisation des paysages : revue des approches visuelles, écogéographiques et spatio-temporelles.** Domon, G., Beaudet, G., et Lacasse, O. (1997). Chaire en paysage et environnement.
- **Devis standardisé pour la réalisation d'études paysagères dans l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal**, Version préliminaire, MCCCC, CRÉ de Montréal, Ville de Montréal, 1er septembre 2009.
- **Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal**, Ville de Montréal, Avril 2009
- **Plan métropolitain d'aménagement et de développement** (en cours d'élaboration)
- **Schéma d'aménagement des 14 municipalités de comté de la région métropolitaine**
- **Plan d'urbanisme des 82 municipalités de la région métropolitaine**

## B. Études, projets et observatoires des grands paysages

### ÉTUDES

- « **Le développement durable en action / 5 projets de paysage pour Longueuil et la Rive-Sud** ». Poullaouec-Gonidec, P., Paquette, D. et Daudier, L. (2007). Bilan d'activités du Workshop\_atelier/terrain déposé au ministre des Affaires municipales et des Régions.
- « **Le paysage métropolitain** », Daniel Arbour et Associés (2004), 43 pages
- « **Critères permettant d'assurer la protection et la mise en valeur des paysages métropolitains et potentiels touristiques** », Groupe Rousseau Lefebvre, (2011), 21 pages

### PROJETS

Dans l'esprit de la démarche des Ateliers Cergy-Pontoise et d'une découverte des paysages « du point de vue des habitants, des travailleurs et des touristes », divers projets et actions liés aux unités paysagères identifiées ont été mis de l'avant récemment ou sont actuellement en cours de réalisation.

Le concours international d'idées en design urbain intitulé YUL-MTL : Paysages en mouvement, actuellement en cours est un exemple de projet qui s'inscrit parfaitement dans les orientations de l'Atelier. Lancé par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) en juin dernier, il vise le développement de visions stratégiques d'aménagement du parcours d'entrée de ville de Montréal reliant l'aéroport international Montréal-Trudeau (YUL) au centre-ville de Montréal (MTL) dans le corridor de l'autoroute 20. Le concours a aussi pour objectif de réinventer les paysages marquant le parcours international d'entrée à Montréal à travers une réflexion concertée sur les expériences paysagères d'entrée à Montréal.

- Parcours d'Entrée de ville de l'autoroute 20. Depuis 2011
- Chantier Montréal, ville UNESCO de design
- Approche paysagère du patrimoine urbain. Arrondissement Plateau Mont-Royal. 2007
- État généraux du paysage québécois. 1999
- Parcours riverain montréalais
- Réseau bleu
- Troisième sommet du mont Royal (dans le cadre de Montréal 2025)
- Projet paysages Laurentides : Élane Genest, CRÉ 450-436-3111, poste 263 <http://www.crelaurentides.qc.ca/document-mandats/section/18-projet-paysages-laurentides>
- Les actions des Amis de la montagne (<http://www.lemontroyal.qc.ca/fr/connaître-le-mont-royal/accueil.sn>)
- Les routes touristiques signalées dans la région métropolitaine, soit le Chemin du terroir dans les Laurentides (<http://www.cheminduterroir.com/>), la Route du Richelieu (<http://www.routedurichelieu.com/>)
- L'analyse paysagère du mont Royal (en cours)
- Projet de reconnaissance du statut de paysage humanisé du secteur ouest de l'Île Bizard (en cours)
- YUL-MTL : Paysages en mouvement (en cours)

### OBSERVATOIRES DES GRANDS PAYSAGES

- L'Observatoire de la Tour de Montréal (Stade olympique) (<http://www.rio.gouv.qc.ca/pub/visiter/accueil.jsp>)
- Le belvédère Kondiaronk du parc du Mont Royal ([http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=174,12783658&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&nomPage=bt\\_parc\\_01](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=174,12783658&_dad=portal&_schema=PORTAL&nomPage=bt_parc_01))
- Mise en valeur des Montérégiennes : parc du mont Saint-Bruno, centre de la nature du mont Saint-Hilaire



YUL

MTL



Image 75



**MONTREAL**  
VILLE UNESCO  
DE DESIGN



Communauté métropolitaine  
de Montréal

## **IV. PARTENAIRES**

## A. Groupe de travail

### Comité directeur

- Héritage Montréal
- Ville de Montréal
- Chaire de recherche en paysage
- Conseil du paysage Québécois
- Bureau du mont Royal
- Communauté Métropolitaine de Montréal

### Noms et fonctions des personnes

- Monsieur David Belque  
Président  
Conseil du paysage Québécois
- Mario Cicioli  
Adjoint à la directrice générale associée et  
responsable du Bureau du mont Royal
- Luc Gagnon  
Chef de division - urbanisme  
Direction du développement  
économique et urbain  
Ville de Montréal
- Philippe Poullaouec-Gonidec  
Titulaire  
UNESCO Chair in Landscape and Environmental Design  
Chaire en paysage et environnement  
Université de Montréal
- Dinu Bumbaru  
Directeur des politiques  
Héritage Montréal

### Tableau des contacts

| Noms                        | Courriels  |
|-----------------------------|--|
| Dinu Bumbaru                | <a href="mailto:dbumbaru@heritagemontreal.org">dbumbaru@heritagemontreal.org</a>                       |
| David Belque                | <a href="mailto:david.belque@tourisme.gouv.qc.ca">david.belque@tourisme.gouv.qc.ca</a>                 |
| Luc Gagnon                  | <a href="mailto:lucgagnon@ville.montreal.qc.ca">lucgagnon@ville.montreal.qc.ca</a>                     |
| Mario Cicioli               | <a href="mailto:mcicioli2@ville.montreal.qc.ca">mcicioli2@ville.montreal.qc.ca</a>                     |
| Philippe Poullaouec-Godinec | <a href="mailto:philippe.poullaouec-godinec@umontreal.ca">philippe.poullaouec-godinec@umontreal.ca</a> |

## B. Organismes voués à la protection et à la mise en valeur des paysages

Les organismes suivants seront sollicités au cours de la démarche.

- MRC et agglomérations de la CMM (14)
- Conseil du paysage québécois
- Conférences régionales des élus (5)
- Bureau de design de la ville de Montréal
- Héritage Montréal
- Chaire de recherche en paysage et environnement de l'université de Montréal
- Institut de politiques alternatives de Montréal (IPAM)
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation des territoires
- Nature Québec
- Ordre des urbanistes du Québec
- Tourisme Montréal
- Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)





## **V. LETTRE D'INTÉRÊT DE LA CMM**



Communauté métropolitaine  
de Montréal

Le 7 juin 2011

Monsieur Pierre-André Perissol  
Président  
Les Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise  
Réseau international de maîtrise d'œuvre urbaine  
Immeuble Le Verger – rue de la Gare  
BP 90047 – 95020 Cergy Pontoise Cedex

1002, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 2400  
Montréal (Québec)  
H3A 3L6

☎ 514-350-2550  
☎ 514-350-2599

Monsieur le Président, *Bonjour*

Nous vous remercions de votre invitation à participer aux travaux sur la représentation et l'utilisation du paysage de nos métropoles.

C'est avec plaisir que nous acceptons cette collaboration et que nous serons parmi vous lors des séminaires, des ateliers et des colloques organisés dans le cadre de cette collaboration.

Nous sommes très honorés de la confiance que vous nous témoignez par cette association de travail afin d'établir des éléments de comparaison entre métropoles et partager de bonnes pratiques.

Votre invitation est à propos puisque nous sommes actuellement en cours d'élaboration du document de planification de l'aménagement du territoire de notre région métropolitaine, dont vous trouverez une copie jointe.

Nous avons mis en place un groupe de travail regroupant divers acteurs clés dans la mise en valeur des paysages du Grand Montréal, qui nous appuiera dans ces travaux et nous accompagnera lors des divers événements.

Tel que convenu avec monsieur Simon Brochard des Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise, nous vous ferons parvenir la fiche de présentation de notre métropole vers la fin du mois d'août.



Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer auprès de madame Paule Favreau-Lessard, analyste en aménagement au service d'aménagement du territoire métropolitain au (514) 350-2706 ou par courriel : [paule.favreau-lessard@cmm.qc.ca](mailto:paule.favreau-lessard@cmm.qc.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président et maire de Montréal,



Gérald Tremblay

c.c. : Monsieur Simon Brochard, Les Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise

## Sources

Page couverture : [http://www.francvert.org/ressources/images/3\\_1/richard\\_top.jpg](http://www.francvert.org/ressources/images/3_1/richard_top.jpg)

Carte 1 : CMM

Carte 2 : Cahier métropolitain No. 1, Décembre 2010, CMM

Carte 3 : Cahier métropolitain No. 1, Décembre 2010, CMM

Carte 4 : CMM

Carte 5 : CMM

Carte 6 : CMM

Carte 7 : CMM

Carte 8 : CMM

Carte 9 : CMM

Carte 10 : CMM

Carte 11 : CMM

Carte 12 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 13 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 14 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 15 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 16 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 17 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 18 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 19 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 20 : Cahier métropolitain No. 1, Décembre 2010, CMM

Carte 21 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 22 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 23 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 24 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 25 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 26 : Source : Division des livres rares et des collections spécialisées. Bibliothèque de l'Université McGill, Lande Print Collection 2.

Carte 27 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 28 : Archives nationales du Canada

Carte29 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Carte 30 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Image 1 : [http://cmhg.gc.ca/cmh/book\\_images/high/v1\\_c3\\_s05\\_ss01\\_01.jpg](http://cmhg.gc.ca/cmh/book_images/high/v1_c3_s05_ss01_01.jpg)

Image 2 : [http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS2010/4232068026\\_0eedfb4ec1\\_b.jpg](http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS2010/4232068026_0eedfb4ec1_b.jpg)

Image3 : Tube central, pont Victoria, Montréal, QC, 1859, William Notman1859 Photographie 26 cm x 21 cm Musée McCord © Musée McCord, © Héritage Montréal

Image 4 : [http://farm4.static.flickr.com/3162/2864819203\\_4322baae66.jpg](http://farm4.static.flickr.com/3162/2864819203_4322baae66.jpg)

Image 5 : <http://www.ccdmd.qc.ca/monde/media/image1024/31887.jpg>

Image6 : [http://v2.cache8.c.bigcache.googleapis.com/static.panoramio.com/photos/original/3332416.jpg?redirect\\_counter=1](http://v2.cache8.c.bigcache.googleapis.com/static.panoramio.com/photos/original/3332416.jpg?redirect_counter=1)

Image7 : [http://bilan.usherbrooke.ca/voutes/voute3/constructionechangeurturcot\\_1966.jpg](http://bilan.usherbrooke.ca/voutes/voute3/constructionechangeurturcot_1966.jpg)

Image 8 : [http://emdx.org/rail/metro/Images/MetroMontreal\\_FuturPasse.gif](http://emdx.org/rail/metro/Images/MetroMontreal_FuturPasse.gif)

Image 9 : [http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS2010/3712339139\\_c8e6e90637\\_o.jpg](http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS2010/3712339139_c8e6e90637_o.jpg)

Image 10 : [http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS-2010/Olympic\\_Stadium\\_1.jpg](http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS-2010/Olympic_Stadium_1.jpg)

Image 11 : <http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS-2010/muhc-path-map.jpg>

Image 12 : [http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS-2010/Montreal\\_Piste\\_cyclable\\_2008.jpg](http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkcs/CAANS-2010/Montreal_Piste_cyclable_2008.jpg)

Image 13 : <http://www.cyberpresse.ca/images/bizphotos/435x290/201009/17/200801-nouveau-srb-fonctionnera-maniere-completement.jpg>

Image 14 : Cahier métropolitain No. 1, Décembre 2010, CMM

Image 15 : [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/95/Mtl\\_Panorama\\_Stade.jpg](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/95/Mtl_Panorama_Stade.jpg)

Image 16 : [http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2010/02/clochers-de-montreal\\_015.jpg](http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2010/02/clochers-de-montreal_015.jpg)

Image 17 : [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/28/Longueuil\\_StAntoine1\\_tango7174.jpg/290px-Longueuil\\_StAntoine1\\_tango7174.jpg](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/2/28/Longueuil_StAntoine1_tango7174.jpg/290px-Longueuil_StAntoine1_tango7174.jpg)

Image 18 : [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/85/Montr%C3%A9al\\_%28Vieux-Montr%C3%A9al\\_rue\\_St\\_Paul%29\\_004\\_L\\_D.jpg](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/85/Montr%C3%A9al_%28Vieux-Montr%C3%A9al_rue_St_Paul%29_004_L_D.jpg)

Image 19 : [http://silo05.files.wordpress.com/2009/11/silo5\\_154.jpg](http://silo05.files.wordpress.com/2009/11/silo5_154.jpg)

Image 20 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Image 21 : <http://www.limo.ca/wp-content/uploads/2011/04/laval1.jpg>

Image 22 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Image 23 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)Image 24 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Image 24 : [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/pmad2011/documentation/20110428\\_projetPMAD\\_complet.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf)

Image 25 : <http://1.bp.blogspot.com/kajoxTkMoS4/TbdRW1DID0I/AAAAAAAAACs/7PKoHm3fhtQ/s1600/mont+royal.jpg>

Image 26 : [http://geoscape.nrcan.gc.ca/montreal/images/index\\_eau.jpg](http://geoscape.nrcan.gc.ca/montreal/images/index_eau.jpg)

Image 27 : CMM

Image 28 : CMM

Image 29 : CMM

Image 30 : Musée McCord

Image 31 : [http://www.francvert.org/ressources/images/3\\_1/richard\\_top.jpg](http://www.francvert.org/ressources/images/3_1/richard_top.jpg)

Image 32 : <http://mymontrealautumn.files.wordpress.com/2011/04/montreal-mont-royal-02.jpg>

Image 33 : CMM

Image 34 : <http://www.ccdmd.qc.ca/monde/media/image1024/34583.jpg>

Image 35 : <http://meltingpop.hautetfort.com/media/01/02/3428763581.JPG>

Image 36 : <http://www.montrealyachting.com/pics/genpics/montreal.jpg>

Image 37 : <http://www.havremontreal.qc.bmp>

Image 38 : <http://www.havremontreal.qc.bmp>

Image 39 : <http://www.blaiseblanchier.com/wp-content/uploads/2010/10/file1463-Canal-Lachine-1024x768.jpg>

Image 40 : groupe Rousseau-Lefebvre

Image 41 : [http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2009/07/montreal-vue-du-mat-olympique\\_005.jpg](http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2009/07/montreal-vue-du-mat-olympique_005.jpg)

Image 42 : [http://www.stm.info/en-bref/tramways/images/S61112/S611123\\_28.jpg](http://www.stm.info/en-bref/tramways/images/S61112/S611123_28.jpg)

Image 43 : <http://www.lessignets.com/signetsdiane/calendrier/images/juin/22/2/tramway110.jpg>

Image 44 : <http://www.limo.ca/wp-content/uploads/2011/04/laval1.jpg>

Image 45 : <http://www.monquebec.net/photos/Le%20Quebec%20en%20Hiver/Rue%20Drolet%20a%20Montreal.jpg>

Image 46 : [http://lh5.ggpht.com/\\_V3WJv-s2H\\_4/Sjf\\_6decArl/AAAAAAAAE24/JaDhdHMOSAc/DSC\\_0175.jpg](http://lh5.ggpht.com/_V3WJv-s2H_4/Sjf_6decArl/AAAAAAAAE24/JaDhdHMOSAc/DSC_0175.jpg)

Image 47 : <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/57/Lac-M%C3%A9gantic.jpg>

Image 48 : <http://cmm.qc.ca/typo3temp/pics/e0d00e5848.jpg>

Image 49 : <http://cmm.qc.ca/typo3temp/pics/5cdec5e3cb.jpg>

Image 50 : [http://farm4.static.flickr.com/3463/3808264590\\_be18271839.jpg](http://farm4.static.flickr.com/3463/3808264590_be18271839.jpg)

Image 51 : [http://i184.photobucket.com/albums/x20/lc0ne/IMG\\_1218modif.jpg](http://i184.photobucket.com/albums/x20/lc0ne/IMG_1218modif.jpg)

Image 52 : <http://www.vif.com/users/9rc054/terbonne.jpg>

Image 53 : <http://www.parcoursoutaouaisgourmet.com/wpcontent/uploads/image/clos%20baillie%20crop%203.jpg>

Image 54 : [http://www.regiondesaint-jean-sur-richeleu.com/upload/attrait/marchepublic\\_2011.jpg](http://www.regiondesaint-jean-sur-richeleu.com/upload/attrait/marchepublic_2011.jpg)

Image 55 : [http://www.groupebch.com/images/banner\\_residentiel.jpg](http://www.groupebch.com/images/banner_residentiel.jpg)

Image 56 : [http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2010/02/le-vieux-moulin-de-terbonne\\_001.jpg](http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2010/02/le-vieux-moulin-de-terbonne_001.jpg)

Image 57 : <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ae/Riviere-des-Mille-Iles.jpg>

Image 58 : [http://www.autoroute30.qc.ca/Documents/77/30-530\\_%28Valleyfield%29.jpg](http://www.autoroute30.qc.ca/Documents/77/30-530_%28Valleyfield%29.jpg)

Image 59 : <http://gerard.joannes.pagesperso-orange.fr/beauharnois.jpg>

Image 60 : <http://hydroplanequebec.com/wp-content/uploads/2011/07/valleyfield-2k10-247.jpg>

Image 61 : [http://lh3.ggpht.com/uYBQcw3BCUw/TO\\_kRYNaq1/AAAAAAAAAbeM/6K\\_W4NEYsrs/20090605%25252059%252520Parc%252520R%2525C3%2525A9gional%252520Beauharnois.JPG](http://lh3.ggpht.com/uYBQcw3BCUw/TO_kRYNaq1/AAAAAAAAAbeM/6K_W4NEYsrs/20090605%25252059%252520Parc%252520R%2525C3%2525A9gional%252520Beauharnois.JPG)

Image 62 : [http://www.cmquebec.qc.ca/pmad/photos\\_graphisme/07\\_Agriculture/autres%20choix/Image3.jpg](http://www.cmquebec.qc.ca/pmad/photos_graphisme/07_Agriculture/autres%20choix/Image3.jpg)

Image 63 : Dessin Division des archives de l'Université de Montréal© Division des archives de l'Université de Montréal, © Héritage Montréal

Image 64 : Transports Québec© Transports Québec © Héritage Montréal

Image 65 : <http://www.montrealbb.ca/img/saint-laurent-1.jpg>

Image 66 : <http://www.canoe.polymtl.ca/cnccb2009/img/high/parc/2.jpg>

Image 67 : <http://static.panoramio.com/photos/original/37839747.jpg>

Image 68 : [http://www.pleinairlacarte.com/photo/img\\_29cb4\\_602.jpg](http://www.pleinairlacarte.com/photo/img_29cb4_602.jpg)

Image 69 : <http://www.claudecormier.com/projet/quai-de-l-horloge/>

Image 70 : [http://a3.sphotos.ak.fbcdn.net/hphotosaksn6/37422\\_139139252770262\\_132925296724991\\_371853\\_5847899\\_n.jpg](http://a3.sphotos.ak.fbcdn.net/hphotosaksn6/37422_139139252770262_132925296724991_371853_5847899_n.jpg)

Image 71 : [http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2010/08/canal-lachine\\_011.jpg](http://lesbeautessedemontreal.files.wordpress.com/2010/08/canal-lachine_011.jpg)

Image 72 : <http://www.greencoalitionverte.ca>

Image 73 : <http://www.boisesaintedorothee.org/association.html>

Image 74 : [http://v7.cache3.c.bigcache.googleapis.com/static.panoramio.com/photos/original/27640075.jpg?redirect\\_counter=1](http://v7.cache3.c.bigcache.googleapis.com/static.panoramio.com/photos/original/27640075.jpg?redirect_counter=1)

Image 75 : [www.monteregieweb.com](http://www.monteregieweb.com)

Image 76 : [http://www.kollectif.net/wp-content/themes/tma1.3\\_%28niss%29\\_Slide/images/uploads/20110611-yul-ntl-a.jpg](http://www.kollectif.net/wp-content/themes/tma1.3_%28niss%29_Slide/images/uploads/20110611-yul-ntl-a.jpg)

Montréal

Métropole

